

Conseil du statut de la femme

Collection « Femmes et
développement des régions »

Les conditions de
vie des femmes
en Abitibi—
Témiscamingue :
mise à jour 2004

Juin 2004

Le présent document est une mise à jour de l'avis intitulé *Les conditions de vie des femmes et le développement local et régional en Abitibi-Témiscamingue* édité en juillet 1999.

Le Conseil du statut de la femme est un organisme de consultation et d'étude créé en 1973. Il donne son avis sur tout sujet soumis à son analyse relativement à l'égalité et au respect des droits et du statut de la femme. L'assemblée des membres du Conseil est composée de la présidente et de dix femmes provenant des associations féminines, des milieux universitaires, des groupes socio-économiques et des syndicats.

**Coordination à la Direction
des bureaux régionaux**

Claire Minguy

Recherche et rédaction

Marie-Josée Marcoux

Collaboration

Bénédicte Blouin

Claire Minguy

Soutien technique et révision

Jo-Anne Cabana

Guyline Grenier

Clémence Lemieux

Francine Maltais

Éditeur

Conseil du statut de la femme

Service des communications

8, rue Cook, 3^e étage

Québec (Québec) G1R 5J7

Téléphone : (418) 643-4326 ou 1 800 463-2851

Télécopieur : (418) 643-8926

Internet : <http://www.csf.gouv.qc.ca>

Courrier électronique : publication@csf.gouv.qc.ca

Dépôt légal — 2004

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISBN : 2-550-43086-7

© Gouvernement du Québec

La traduction et la reproduction totale ou partielle de la présente publication à des fins non commerciales sont autorisées à la condition d'en mentionner la source.

T A B L E D E S M A T I È R E S

INTRODUCTION	9
CHAPITRE PREMIER — DÉMOGRAPHIE	11
1.1 Évolution de la population	11
1.2 Population immigrée	12
1.3 Population autochtone	13
1.3 Structure des familles	13
CHAPITRE II — ÉCONOMIE ET EMPLOI	15
CHAPITRE III — PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL	17
3.1 Indicateurs du marché du travail	17
3.2 Régime de travail	18
3.3 Répartition professionnelle	19
3.4 Travail autonome	20
3.5 Conciliation travail-famille	22
CHAPITRE IV — SCOLARITÉ	23
4.1 Évolution de la scolarité	23
4.2 Scolarité et situation de l'emploi	23
CHAPITRE V — REVENU	25
5.1 Revenu moyen d'emploi	25
5.2 Revenu moyen total	25
CHAPITRE VI — INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE	27

6.1	Santé physique et mentale	27
6.2	Violence	29
CHAPITRE VII — PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR		33
CHAPITRE VIII — BILAN DES RECOMMANDATIONS		35
Cible d'intervention 1 : Disposer de données ventilées selon le sexe dans tous les secteurs		36
Cible d'intervention 2 : Veiller à ce que les filles et les femmes disposent des services d'information et de formation leur assurant un meilleur accès aux emplois d'avenir de la région		37
Cible d'intervention 3 : Pour favoriser l'intégration socioprofessionnelle des femmes en milieu rural, s'assurer que les programmes et les services tiennent compte de leurs besoins spécifiques (services de garde, transport, etc.)		40
Cible d'intervention 4 : Fournir aux femmes les moyens d'améliorer et de maintenir leur santé sexuelle, reproductive et psychologique		41
Cible d'intervention 5 : S'assurer que les besoins des personnes âgées soient bien saisis et pris en considération		44
Cible d'intervention 6 : Prendre tous les moyens nécessaires pour que prenne fin la violence envers les femmes		45
CONCLUSION		49
ANNEXE		53
BIBLIOGRAPHIE		81

LISTE DES ACRONYMES ET SIGLES

BDSO	Banque de données des statistiques officielles
CALACS	Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel
CAPACS	Centre d'aide et de prévention contre les agressions à caractère sexuel
CLD	Centre local de développement
CLE	Centre local d'emploi
CLSC	Centre local de services communautaires
CRD	Conseil régional de développement
CRDAT	Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue
CRÉ	Conférence régionale des élu-e-s
CRPMT	Conseil régional des partenaires du marché du travail
CSF	Conseil du statut de la femme
CSN	Confédération des syndicats nationaux
CSST	Commission de la santé et de la sécurité au travail
FIPA	Fichier d'inscription des personnes assurées (Régie de l'assurance-maladie du Québec)
ISQ	Institut de la statistique du Québec
ITSS	Infections transmises sexuellement et par le sang
IVG	Interruption volontaire de grossesse
MEQ	Ministère de l'Éducation du Québec
MNT	Métiers non traditionnels
MRC	Municipalité régionale de comté
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux

MTQ	Ministère des Transports du Québec
MTS	Maladie transmise sexuellement
PROS	Plan régional d'organisation des services
RAMQ	Régie de l'assurance-maladie du Québec
RFAT	Regroupement des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue
RRSSS	Régie régionale de la santé et des services sociaux
SADC	Société d'aide au développement des collectivités
SEFAT	Soutien à l'entrepreneuriat féminin de l'Abitibi-Témiscamingue

LISTE DES TABLEAUX EN ANNEXE

- Tableau 1 – Population totale, selon le sexe, ensemble du Québec et régions administratives, 2001
- Tableau A – Population totale, régions administratives et ensemble du Québec, 1991, 1996 et 2001
- Tableau 2 – Taux de croissance de la population, ensemble du Québec et régions administratives, 1991-2001
- Tableau B – Migration interrégionale par groupe d'âge, Abitibi-Témiscamingue, 1991-2003
- Tableau 3 – Population, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région de l'Abitibi-Témiscamingue et MRC, 2001
- Tableau 4 – Population immigrée, selon le sexe, ensemble du Québec et région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2001
- Tableau C – Population selon l'origine et le sexe, ensemble du Québec et région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2001
- Tableau 5 – Familles, selon le type et le nombre d'enfants, région de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2001
- Tableau D – Population active de 15 ans et plus, selon le sexe et l'industrie, région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2001
- Tableau 6 – Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région de l'Abitibi-Témiscamingue et MRC, 2001
- Tableau 7 – Taux d'emploi, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec et région de l'Abitibi-Témiscamingue, 1996, 1998, 2000 et 2002
- Tableau 8 – Population de 15 ans et plus ayant travaillé en 2000 surtout à temps plein et à temps partiel, selon le sexe, ensemble du Québec et région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2001
- Tableau 9 – Main-d'œuvre active de 15 ans et plus, selon le sexe et la profession, région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2001
- Tableau 10 – Travail autonome dans la population active, ensemble du Québec, région de l'Abitibi-Témiscamingue et MRC, 2001 et 1996

- Tableau E – Services de garde pour cent enfants 0-4 ans, ensemble du Québec et région de l’Abitibi-Témiscamingue, 2002
- Tableau 11 – Population de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité, le sexe et l’âge, région de l’Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2001
- Tableau 12 – Taux d’activité, taux d’emploi et taux de chômage, selon le sexe, le niveau de scolarité et l’âge, ensemble du Québec, région de l’Abitibi-Témiscamingue et MRC, 2001
- Tableau 13 – Revenu moyen d’emploi de la population de 15 ans et plus, selon le sexe, ensemble du Québec, région de l’Abitibi-Témiscamingue et MRC, 2001
- Tableau 14 – Revenu moyen total de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et la tranche de revenu, région de l’Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2001
- Tableau F – Indicateurs des comportements liés à la santé, de la santé et des services reçus, ensemble du Québec et région de l’Abitibi-Témiscamingue, 1998
- Tableau G – Indicateurs de la santé et des services reçus relativement à la santé et la périnatalité, ensemble du Québec et région de l’Abitibi-Témiscamingue, 1996-2003
- Tableau H – Victimes de violence en 2001 selon le sexe et la catégorie d’infraction, ensemble du Québec et région de l’Abitibi-Témiscamingue
- Tableau 15 – Quelques statistiques sur les femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs, Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 1999-2003

INTRODUCTION

En juillet 1999, le Conseil du statut de la femme (CSF) publiait un avis sur les conditions de vie des femmes et le développement régional et local en Abitibi-Témiscamingue. À l'aide, notamment, des données du recensement de 1996 de Statistique Canada, cette publication s'efforçait de présenter la position des femmes au regard de divers indicateurs démographiques et socioéconomiques afin de permettre une analyse de la vie en région, différenciée selon les sexes, et de susciter l'adoption des mesures nécessaires pour corriger les inégalités entre les femmes et les hommes. D'ailleurs, la deuxième partie de l'avis régional exposait les cibles d'intervention, assorties de recommandations précises, que l'analyse des conditions de vie des femmes avait inspirées au CSF.

Depuis, Statistique Canada a réalisé le recensement de 2001. Nous avons donc refait les tableaux dont les données provenaient de cette source afin d'actualiser nos analyses régionales. Comme, depuis la publication de l'avis régional, avaient aussi été rendues publiques les données de l'*Enquête Santé Québec* 1997-1998 et celles du ministère de la Sécurité publique sur les dénonciations d'incidents de violence conjugale en 2001, nous intégrons aussi ces informations à la présente publication. Enfin, nous faisons état du suivi qui a été accordé aux recommandations que le CSF adressait aux autorités régionales et locales lors de la publication de l'avis régional.

Le Conseil du statut de la femme espère que cette mise à jour renforcera votre engagement envers l'amélioration de la place des femmes dans le développement des régions et vous assure de sa collaboration et de son soutien dans les actions que vous inspireront ces nouvelles données.

CHAPITRE PREMIER

DÉMOGRAPHIE

1.1 ÉVOLUTION DE LA POPULATION

L'Abitibi-Témiscamingue occupe un vaste territoire, le quatrième plus grand au Québec. En 2001, une population totale de 146 090 personnes y habitait, soit 2 % de la population totale du Québec. L'importance de son territoire contraste avec son nombre d'habitants pour lequel la région figure au quatrième rang, cette fois, des plus petites régions du Québec.

La population se répartit presque également en 72 990 femmes et 73 095 hommes, alors qu'au Québec, les femmes représentent 51,2 % de la population. Comme au Québec, le taux de féminité régional a tendance à augmenter avec l'âge. Ainsi, le taux de féminité des 75 ans et plus est le plus élevé (63,1 %), mais il demeure moins grand que celui de leurs homologues du Québec (64,5 %) comme, du reste, dans les autres groupes d'âge de 65 ans et plus. La sous-représentation des femmes s'observe surtout pour les classes d'âge de plus de 35 ans. On remarque même que, contrairement au Québec, les Témiscabitiennes forment moins de la moitié de la population des 35-44 ans, des 45-54 ans et des 55-64 ans.

La population témiscabitiennne est plus jeune que celle de l'ensemble du Québec. La proportion d'enfants de 0 à 14 ans et de jeunes de 15 à 19 ans est supérieure dans la région. Inversement, on trouve de moins fortes proportions de personnes de tous les groupes d'âge au-delà de 55 ans. L'ensemble de ces groupes d'âge représente 21,2 % de la population comparativement à 23,7 % au Québec. Enfin, la part des 25 à 34 ans (11,9 %) est inférieure à celle de l'ensemble du Québec (12,7 %).

La structure d'âge de la population est en mutation. Le nombre de jeunes ainsi que leur poids démographique dans l'ensemble de la population ont diminué. De 1991 à 2001, la part du groupe de 0-14 ans a ainsi régressé de 3,9 points, changement plus important que dans l'ensemble du Québec, où la diminution a été de 2,1 %. De même, la proportion des 25 à 34 ans a diminué de 6,9 points de pourcentage pendant la même période, alors qu'au Québec, la proportion du groupe a baissé de 5,3 points. Comme il s'agit de la génération la plus susceptible de procréer, la diminution de population de cette tranche d'âge risque d'entraîner une diminution des naissances. Il pourrait en résulter un vieillissement accentué de la population de la région à plus long terme, si ce changement n'est pas compensé par les migrations¹. L'évolution opposée s'observe pour les classes d'âge de 35 ans et plus qui ont connu dans la région une augmentation de 1991 à 2001, contrairement au total de la population. La part du groupe d'âge de 45-54 ans, qui a augmenté de 5,2 points de pourcentage, dépasse nettement la croissance de

¹ Institut de la statistique du Québec. *Population selon le groupe d'âge et le sexe*, Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 1991, 1996, 2001-2003, mise à jour le 24 mars 2004, adresse Web : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil08/societe/demographie/demo_gen/pop_age08.htm.

3,5 points observée pour cette catégorie dans l'ensemble du Québec. La part de la population de 65 ans et plus a aussi davantage progressé dans la région, gagnant 2,6 points de pourcentage contre 2 points dans l'ensemble du Québec.

Entre 1996 et 2001, la population de l'Abitibi-Témiscamingue a diminué de 5,1 %. Il s'agit d'un taux de décroissance important qui absorbe largement le faible gain (1,3 %) enregistré pendant la période de 1991 à 1996. En conséquence, la région se classe au troisième rang parmi les 17 régions du Québec quant à la diminution de la population entre 1991 et 2001, avec une décroissance de 3,9 % comparativement à une augmentation de 5 % pour l'ensemble du Québec. Cette baisse résulte en grande partie de la mobilité de la population régionale. En effet, selon les fichiers administratifs de l'assurance-maladie², le solde migratoire interrégional net s'est soldé par une diminution de 9 600 personnes de 1996 à 2001. La région est déficitaire pour tous les groupes d'âge, les pertes les plus prononcées touchant les 20-29 ans.

La région se découpe en cinq municipalités régionales de comté (MRC). Ce sont la Vallée-de-l'Or et Rouyn-Noranda qui sont les plus peuplées avec respectivement 29 % et 27,1 % de la population. Leur taux de féminité est le plus élevé de la région, alors que les trois autres MRC obtiennent un taux plus bas et similaire. La MRC Abitibi se distingue par une population plus jeune que la moyenne régionale : la proportion de 0 à 14 ans (20,6 %) y est plus élevée que dans les autres MRC, alors que la part des personnes de 55 ans et plus y est plus faible (19,9 %). À l'inverse, c'est dans la MRC Abitibi-Ouest qu'on trouve la plus faible proportion de 0-14 ans (18,7 %) et la plus grande part de 55 ans et plus (24,1 %).

(Voir tableaux 1, A, 2, B, 3 en annexe)

1.2 POPULATION IMMIGRÉE

L'Abitibi-Témiscamingue attire peu de personnes immigrées. Au nombre de 1 595, ces dernières ne représentent que 1 % de la population régionale. La proportion de personnes immigrées est beaucoup moins élevée que dans l'ensemble du Québec (9,8 %). La diminution de la population régionale s'applique aussi à sa population immigrante, dont le nombre a décliné de 13,8 % entre 1991 et 2001. Pendant cette période, le Québec enregistrait au contraire une augmentation de 19,6 % de sa population immigrante. Le taux de féminité des personnes immigrantes s'établit à 51,1 %. Comme la population est de petite taille, la différence par rapport à l'ensemble du Québec (50,7 %) n'est pas significative.

(Voir tableau 4 en annexe)

² Institut de la statistique du Québec. *Exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) par la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ)*, janvier 2004.

1.3 POPULATION AUTOCHTONE

La population autochtone représente 4,2 % de la population régionale, alors que dans l'ensemble du Québec, ce groupe représente 1,8 % de l'ensemble de la population. Selon le recensement de 2001, 70 % des personnes qui se déclarent d'origine autochtone détiennent le statut d'Indien. Seulement 44 % de la population amérindienne adulte de la région vit sur une réserve.

La population autochtone est jeune et le taux de féminité de la population adulte, de 54,5 %, est plus élevé que celui de la population allochtone (50 %). En outre, le taux de natalité de cette population est élevé. La croissance de la population qui en résulte l'amènera par exemple à représenter une part grandissante de la MRC Témiscamingue, où on trouve la plus forte concentration de population autochtone de la région. La MRC de la Vallée-de-l'Or arrive en deuxième place sur ce plan. Cette MRC offre par ailleurs des services à une clientèle non résidente, puisque l'infrastructure de ce territoire plus urbanisé inclut notamment un aéroport, un centre hospitalier de plus grande taille et le Centre d'amitié autochtone. Il est important d'adapter les ressources destinées aux femmes aux besoins de cette population, surtout dans les territoires où celle-ci est plus présente.

(Voir tableau C en annexe)

1.4 STRUCTURE DES FAMILLES

Au moment du recensement de 2001, 26 090 familles avec au moins un enfant habitaient la région. En 1996, leur nombre s'élevait à 28 965. Cette baisse de 9,9 % est la deuxième plus importante au Québec. Rappelons que c'est un échelon de plus que la diminution de population pour laquelle la région se classe au troisième rang. Au Québec, le nombre de familles avec enfants a diminué de 1,4 % entre 1996 et 2001 malgré l'augmentation de la population. Ainsi, le déclin de la population n'explique pas à lui seul celui du nombre de familles avec enfants. D'autres facteurs, tels le vieillissement et la dénatalité, contribuent à en réduire le nombre. En Abitibi-Témiscamingue, le solde négatif de migrations interrégionales, conjugué à la sous-représentation des 25-34 ans, est de nature à accentuer le phénomène.

La structure des familles témiscabitiennes avec enfants est un peu différente de l'ensemble du Québec. On trouve moins de familles avec seulement un enfant, mais davantage avec trois enfants ou plus. La proportion de familles monoparentales (23,5 %) est moins élevée que celle de l'ensemble du Québec (26,5 %). En outre, la proportion de femmes à la tête de familles monoparentales, soit 76,3 %, est un peu inférieure à celle de l'ensemble du Québec (79,7 %).

De 1996 à 2001, le nombre de familles monoparentales de la région est passé de 6 070³ à 6 125, soit une hausse minime de 0,9 %. Au Québec, cette catégorie de famille a augmenté de 8,5 %. Cette différence se manifeste essentiellement chez les hommes, dont le nombre à la tête de familles monoparentales diminue de 7,9 % en Abitibi-Témiscamingue, contrairement à l'ensemble du Québec, où il augmente de 19,7 %. Il semble donc que la prise en charge plus grande des enfants par les pères n'est pas un phénomène en progression dans la région, contrairement au Québec. Le nombre de mères monoparentales a connu une hausse de 4 % dans la région de 1996 à 2001, ce qui n'est que légèrement inférieur à l'ensemble du Québec où cette catégorie de famille a augmenté de 6 %.

(Voir tableau 5 en annexe)

³ Conseil du statut de la femme. *Les conditions de vie des femmes et le développement local et régional en Abitibi-Témiscamingue*, collection Femmes et développement des régions, [coordination : Claire Minguy], juillet 1999, tableau 3, p. 15.

CHAPITRE II

ÉCONOMIE ET EMPLOI

La région compte proportionnellement plus d'emplois que le reste du Québec dans les secteurs relatifs à l'agriculture, l'exploitation minière et forestière. Au moment du recensement de 2001, 13,7 % de la population en emploi de la région s'y rattachait. C'est une concentration de près de quatre fois supérieure à l'ensemble du Québec, où ces secteurs embauchent 3,2 % de la main-d'œuvre. La fabrication fournit moins d'emplois à la population témiscabitiennne, soit 12 % comparativement à 17,6 % dans l'ensemble du Québec. Elle est en outre peu diversifiée dans la région, se limitant à une première transformation des ressources naturelles via les scieries, les usines de placage et de panneaux, les papetières et la fonderie de cuivre. D'après les données les plus récentes sur la transformation, le secteur du bois et celui du papier produisaient ensemble 49 % des expéditions manufacturières⁴ de la région. Au Québec, ces mêmes secteurs ne sont responsables que de 15,8 % des expéditions. Cependant, les femmes de la région n'occupent qu'une petite proportion des emplois dans ces secteurs. En effet, seulement 10,7 % des femmes en emploi de la région travaillent dans l'agriculture, les forêts, les mines, les services publics (électricité, eau, gaz), la construction ou la fabrication, contre 46,4 % des hommes.

L'importance de ces secteurs rend l'économie régionale vulnérable à la conjoncture internationale. Ainsi, l'ouverture ou la fermeture du marché des États-Unis, les fluctuations des prix des métaux et de la devise canadienne ont des répercussions sur leurs marges de profit et peuvent affecter l'emploi de la région. À plus long terme, ce segment du marché du travail dépend aussi de l'approvisionnement en matières premières. Ainsi, non seulement l'activité minière dans la région et dans le Nord-du-Québec a-t-elle diminué, mais la première transformation du cuivre effectuée à la fonderie de cuivre de Noranda a aussi connu une baisse. De même, la capacité de régénération de la forêt est essentielle au maintien de l'activité forestière et à la transformation du bois. Enfin, la technologie influence fortement la quantité et les spécialités recherchées par les entreprises. L'automatisation de plus en plus poussée est introduite avec les investissements dans les grandes entreprises que sont les compagnies minières, les scieries ou les papetières.

Les industries des services fournissent la plus grande proportion des emplois. En effet, en 2001, 68,3 % des emplois de la région provenaient de ce secteur. C'est cependant moins que dans l'ensemble du Québec, où 73,9 % de la population en emploi travaille dans ce secteur. Ce groupe d'industries emploie majoritairement des femmes. Dans la région, 88,9 % des femmes qui occupent un emploi travaillent dans ce secteur, comparativement à 84,9 % de la main-d'œuvre féminine du Québec.

Le nombre de personnes en emploi a suivi des mouvements irréguliers au cours des dernières années. Les années 2002 et, surtout, 2003 ont été des années de croissance, mais cette bonne performance n'a pas permis à la région de suivre l'ensemble du

⁴ Statistique Canada. *Enquête annuelle des manufacturiers*, année 1999, octobre 2003.

Québec. Elle a plutôt contribué à rattraper les pertes subies pendant les années précédentes. Ainsi, en Abitibi-Témiscamingue, le nombre de personnes en emploi est passé de 65 300 pour l'année 1996 à 67 900 en 2003. Cela correspond à un taux composé de croissance de 0,6 % depuis 1996, alors que l'ensemble du Québec affiche une croissance de 2,1 % pour la même période.

L'intégration de la population au marché du travail reflète la croissance modeste de l'emploi des dernières années. Le taux d'emploi des femmes a progressé beaucoup plus lentement que la moyenne québécoise, s'établissant à 51 % en 2003, soit l'équivalent de la moyenne québécoise en 2001. En 2003, les hommes de la région obtenaient un taux d'emploi de 61,5 %, soit l'équivalent de celui de 1996.

S'appuyant sur les tendances passées, Emploi-Québec prévoit une faible croissance de l'emploi pour la région⁵ au cours des prochaines années. Ces prévisions s'appuient sur la volonté de développer un secteur manufacturier plus diversifié et sur la reprise de l'exploration et des services miniers. Le secteur manufacturier et le secteur minier devraient figurer parmi les principaux secteurs en croissance de la région. La construction et les services, notamment le transport, ainsi que les services aux entreprises devraient aussi contribuer à la croissance. Cependant, le nombre d'emplois diminuera dans le secteur de l'exploitation et la transformation de la forêt. Ainsi, le développement de la deuxième et la troisième transformation ne compensera pas les emplois perdus, du moins à court terme.

La croissance économique n'est cependant pas la seule source de besoin en personnel. En effet, le renouvellement constituera la principale source de demande de main-d'œuvre au cours des prochaines années. Il expliquera 81 % des besoins de nouveau personnel qui seront par conséquent distribués dans l'ensemble des industries de la région.

(Voir tableau D en annexe)

⁵ Emploi-Québec. *Le marché du travail dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Perspectives professionnelles 2002-2006*, 2003.

C H A P I T R E I I I

PARTICIPATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL

3.1 INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

En 2001, les indicateurs démontrent que les femmes de l'Abitibi-Témiscamingue connaissent, comme les hommes, plus de difficultés sur le marché du travail que la moyenne des travailleuses et travailleurs du Québec. Le fait que le taux d'activité des hommes de la région ait diminué de 1,8 point de 1996 à 2001, comparativement à une hausse de 0,6 point pour les Québécois met en lumière leur accès difficile à l'emploi. Malgré cette faiblesse, la participation des femmes au marché du travail régional a augmenté. Toutefois, leur taux d'activité n'a crû que de 1,5 point de pourcentage, comparativement à 3,1 points pour les Québécoises. Enfin, les différences au chapitre des taux d'emploi féminins sont plus importantes, en comparaison du Québec, pour les groupes d'âge les plus jeunes (15-19 ans et 20-29 ans), ce qui n'encourage guère l'enracinement des jeunes dans la région.

L'accès plus difficile pour les femmes au marché du travail régional ne date pas d'aujourd'hui. De 1996 à 2002, le taux d'emploi des femmes de la région est demeuré inférieur à celui des Québécoises, pour presque toutes les périodes ou les groupes d'âge considérés. Seul le groupe des femmes de 15 à 19 ans a fait exception en 1998. On constate aussi en Abitibi-Témiscamingue que l'évolution du taux d'emploi féminin s'est faite en dents de scie et ce, pour tous les groupes d'âge, contrairement au Québec où cet indicateur n'a cessé de croître pendant les années étudiées.

Dans la région comme au Québec, les taux d'activité et d'emploi des femmes sont plus faibles que ceux des hommes. Le taux d'activité des Témiscabitiennes n'atteignait que 53,8 % en 2001, se situant très en-dessous de celui des hommes (68,7 %). Le taux d'emploi féminin s'élevait alors à 48,4 %, obtenant une valeur inférieure de 8,7 points de pourcentage à celui des hommes, ce qui est considérable. En Abitibi-Témiscamingue, le groupe des femmes de 15 à 19 ans constitue, en 1998, une rare exception au tableau. En 2002, la différence entre le taux d'emploi des hommes et des femmes, chez les 20-29 ans cette fois, est minime. Comme au Québec, la disparité du taux d'emploi selon le sexe est moins accentuée chez les plus jeunes et plus élevée pour les 45 ans et plus. Les statistiques ne dévoilent pas les raisons sous-jacentes à l'écart qui se creuse avec les générations. Il se peut que les caractéristiques des jeunes femmes soient différentes de celles de leurs aînées et que leur carrière se déroule autrement. Seule une analyse plus détaillée peut répondre à cette interrogation.

Le taux de chômage des Témiscabitiennes atteint 10,2 %, ce qui est nettement inférieur à celui des hommes, de 17 %. Cet écart de 6,8 points entre les femmes et les hommes est beaucoup plus substantiel dans la région qu'au Québec, où la différence n'est que d'un point. À première vue, l'écart est favorable à la région. Paradoxalement, le taux d'emploi est plus faible que la moyenne du Québec. Ce faible taux d'emploi laisse croire que les femmes cessent de chercher du travail parce qu'elles ne s'attendent pas d'en trouver, phénomène que les analystes du marché du travail désignent par le mot découragement.

Le faible taux féminin régional de chômage implique ainsi que les femmes sans emploi ont abandonné le marché du travail et n'apparaissent plus dans les chiffres publiés par Statistique Canada.

La MRC Rouyn-Noranda affiche le meilleur taux féminin d'emploi de la région (50,4 %), qui n'atteint cependant pas la moyenne québécoise (53,2 %). La comparaison des résultats de la MRC Rouyn-Noranda et de celle du Témiscamingue illustrent bien l'effet de la perception du marché du travail sur le taux de chômage. En effet, les femmes de la MRC Témiscamingue détiennent un taux d'emploi inférieur à celles de la MRC Rouyn-Noranda. Pourtant, la MRC Témiscamingue a le taux de chômage féminin le plus bas (7,5 %), très proche de la moyenne québécoise (7,7 %). Cette MRC se compare avantageusement à la moyenne régionale au chapitre de l'emploi féminin. Cependant, en comparaison de l'ensemble du Québec, le taux de chômage semblable ne correspond pas à une même présence en emploi, car le taux d'activité est nettement plus faible.

La MRC Abitibi-Ouest est celle où l'intégration des femmes au travail est la moins favorable de la région : leur taux d'emploi n'y est que de 40,7 % alors que leur taux de chômage atteint 11,6 %, différence importante en comparaison de l'ensemble de la région, où le taux d'emploi atteint 48,4 % et le taux de chômage, 10,2 %.

(Voir tableaux 6 et 7 en annexe)

3.2 RÉGIME DE TRAVAIL

Selon le recensement de 2001, les femmes de la région ont travaillé à temps partiel dans une proportion de 33,9 % pendant l'année précédente. C'est plus élevé que la moyenne québécoise établie à 27,9 %. Chez les hommes de la région, le phénomène contraire se produit. En effet, une proportion de 12,4 % de ces derniers occupent un emploi à temps partiel contre 13,4 % dans l'ensemble du Québec. Il en résulte un clivage entre les hommes et les femmes plus marqué dans la région qu'au Québec à ce chapitre.

Au Québec, en 2002, dans 27 % des cas, les travailleuses à temps partiel⁶ ne souhaitent pas ce statut. Les femmes des 25-54 ans forment le groupe le plus important de personnes occupant un travail à temps partiel non désiré, soit 46 % du total. Les jeunes, qui travaillent souvent à temps partiel, le font plus souvent par choix : leur proportion de temps partiel involontaire s'élevait à 18 %.

Les statistiques sur les raisons du travail à temps partiel ne sont pas disponibles sur une base régionale. Mais on sait qu'en période de récession économique, on observe une hausse du travail à temps partiel non désiré. Ainsi, le marché du travail a connu une progression soutenue au Québec et la proportion des femmes travaillant à temps partiel a diminué de 2,7 points de pourcentage de 1996 à 2001. Dans la région, la proportion des femmes travaillant à temps partiel n'a reculé que de 0,4 point. Cette stagnation du travail à temps partiel permet de croire que la proportion de travail à temps partiel non

⁶ Statistique Canada. « Enquête sur la population active », compilation de l'Institut de la statistique du Québec publiée dans *Données sociodémographiques en bref*, octobre 2003.

désiré est plus forte en Abitibi-Témiscamingue, phénomène qui serait relié aux difficultés plus importantes d'accès au marché du travail dans la région. Ainsi, les femmes de la région occupent des emplois de qualité moindre que leurs attentes, ce qui a une incidence évidente sur leur revenu. Dans la mesure où ces femmes ne travaillent pas autant qu'elles le souhaiteraient, on peut considérer qu'il y a un manque de travail que les statistiques passent sous silence, comme le phénomène du découragement que nous évoquions plus tôt.

(Voir tableau 8 en annexe)

3.3 RÉPARTITION PROFESSIONNELLE

L'emploi de la région se concentre dans un nombre restreint de métiers et professions, ce qui illustre bien le caractère plutôt spécialisé de l'économie régionale. En effet, 91 % des emplois de la région se répartissent dans moins de la moitié des professions répertoriées au Québec. La structure professionnelle évolue dans la région comme ailleurs. Ces changements se produisent lentement. La technologie, l'organisation du travail, la transformation de l'activité économique modifient la demande par profession. Ainsi, la volonté de développer de nouveaux créneaux est fort susceptible de modifier la demande du marché du travail selon la profession. De même, la répartition professionnelle des emplois selon le sexe est sujette au changement.

Tout comme les Québécoises, une forte proportion des Témiscabitiennes travaillent dans des secteurs traditionnellement féminins. Le taux de féminité le plus élevé de la région se remarque dans le secteur de la santé (81,5 %). Ce taux est d'ailleurs plus important que dans l'ensemble du Québec, où il atteint 77,9 %. De même, le taux de féminité est plus élevé dans la région qu'au Québec dans le secteur des affaires, des finances et de l'administration ainsi que dans le secteur de la vente et des services, secteurs où se concentrent les plus importants effectifs de main-d'œuvre féminine régionale. Par surcroît, les femmes de la région continuent à faire des choix de carrière stéréotypés. Les secteurs de formation *administration et commerce, soins esthétiques, santé, services sociaux, éducatifs et juridiques* ainsi que *alimentation et tourisme* regroupent 88 % des femmes inscrites en formation professionnelle et 94 % des femmes en formation technique⁷.

Les métiers des transports et de la machinerie comptent la plus faible proportion de femmes (5,2 %). La comparaison avec l'ensemble du Québec (7,3 %), confirme que la ségrégation professionnelle touche davantage les Témiscabitiennes. Ainsi, les femmes demeurent absentes ou presque de beaucoup de spécialités techniques ou des métiers des mines, de la mécanique ou de la construction. Selon une étude régionale⁸, diverses approches pourraient améliorer l'accès des femmes aux professions dans le milieu des mines. Par exemple, une classification et une réflexion sur les méthodes de travailler

⁷ Yvonne CARLOS. *Des femmes dans les mines – Étude sur l'accès des femmes et des filles aux métiers non traditionnels dans le secteur minier*, RFAT, automne 2000.

⁸ Ministère de l'Éducation du Québec. *Distribution des effectifs à temps plein 2002-2003 selon le sexe et le programme*, mai 2004 et Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue. *Données administratives*, hiver 2004.

pourraient dégonfler des mythes sur la force physique nécessaire pour certaines fonctions. L'embauche des femmes dans un secteur ne dépend pas que de l'ouverture de l'employeur; cela nécessite à l'évidence la présence de personnes disponibles. Au cours des dernières années, le secteur minier a subi une forte contraction, ne facilitant pas l'insertion d'une nouvelle main-d'œuvre. Le contexte a changé. Le moment est bien choisi pour accéder à ces emplois, car, même stable, cette industrie est appelée à renouveler sa main-d'œuvre vieillissante. À cause du vieillissement de la population régionale, des opportunités très diversifiées s'ouvriront aux femmes, au même titre que toute personne qui abordera le marché du travail.

Ce besoin de personnel pourrait modifier quelque peu le portrait de l'emploi des femmes. Déjà, on constate des différences. Ainsi, de 1996 à 2001, les femmes ont occupé une part grandissante des emplois dans les catégories suivantes :

- la gestion;
- les sciences naturelles;
- les sciences sociales, l'enseignement, l'administration publique et la religion;
- les arts, la culture, les sports et les loisirs;
- la vente et les services (à l'exception du personnel de soutien familial et de garderie);
- les métiers;
- les transports et la machinerie;
- le secteur primaire;
- la transformation.

En contrepartie, la proportion de travailleuses a diminué parmi le personnel de la santé, ainsi que de soutien familial et de garderie.

(Voir tableau 9 en annexe)

3.4 TRAVAIL AUTONOME

En 2001, les travailleuses autonomes de la région représentaient 7,4 % de la population active féminine de la région. Cette proportion est, à peu de choses près, identique à celle de l'ensemble du Québec. De même, la répartition entre les femmes dans les entreprises constituées ou non en société de la région ne diverge pas de celle de l'ensemble du Québec de façon significative. Ainsi, 2,2 % des femmes actives sont propriétaires d'entreprises constituées en société contre 2,1 % au Québec, et 5,2 % des femmes actives, de la région comme du Québec, sont à la tête d'entreprises non constituées en société.

Chez les hommes de la région, la part du travail autonome atteint 10,6 %, ce qui est plus faible que la moyenne masculine du Québec (12,5 %) mais plus élevé que chez les femmes.

De 1996 à 2001, le nombre de femmes actives sur le marché du travail a augmenté. Le pourcentage de travailleuses autonomes est resté constant, ce qui veut dire que leur nombre a augmenté autant que la population active féminine. Le nombre de femmes à la tête d'une entreprise non constituée en société est à la source de cette hausse, étant passé de 1 480 à 1 610 de 1996 à 2001, tandis que celui des femmes à la tête d'entreprises constituées en société a au contraire diminué, de 750 à 690 pendant la même période. Au Québec, durant cet intervalle, la proportion de travailleuses autonomes a aussi augmenté dans le cas des entreprises non constituées en société, de 0,4 point de pourcentage, tandis que la proportion de femmes actives à la tête d'entreprises en société est restée constante.

Chez les hommes de l'Abitibi-Témiscamingue, la proportion de travailleurs autonomes est passée de 10,1 % à 10,6 % de 1996 à 2001. La catégorie des entreprises non constituées en société a surtout contribué à la hausse, passant de 5,9 % à 6,3 %. Cette augmentation de proportion cache cependant un changement minime en terme de quantités, puisque le nombre d'hommes actifs sur le marché du travail de la région a diminué de 1 215 entre 1996 et 2001. Ainsi, la variation de proportion correspond à un changement de seulement 25 personnes, soit un nombre plutôt stable pendant l'intervalle. Dans l'ensemble du Québec, la proportion de travail autonome a perdu du terrain par rapport à la population d'hommes actifs sur le marché du travail, dans le cas des entreprises constituées en société comme celles qui ne l'étaient pas. Cette baisse de travailleurs autonomes correspond à une baisse de près de 800 propriétaires d'entreprises non constitués en société mais, paradoxalement, à une hausse de 270 hommes à la tête d'entreprises constituées en société. En effet, la population active masculine totale s'est accrue au Québec pendant l'intervalle.

La proportion de travailleuses autonomes dont l'entreprise est constituée en société est plus élevée dans les MRC rurales de la région. La MRC Abitibi-Ouest arrive en tête, avec 3 %, mais les MRC Abitibi et Témiscamingue suivent de très près, avec respectivement 2,9 % et 2,7 % des femmes actives sur le marché du travail. De même, la proportion de femmes propriétaires d'entreprises non constituées en société est plus élevée dans les MRC rurales. Cette fois, la MRC Témiscamingue se classe au premier rang avec un taux nettement au-dessus de la moyenne, soit 6,6 %, suivie de très près par la MRC Abitibi-Ouest (6,5 %). La MRC Abitibi obtient un taux de 5,5 %, ce qui dépasse légèrement les valeurs régionale et québécoise.

Dans les MRC urbaines de la région, soit la Vallée-de-l'Or et Rouyn-Noranda, les proportions de travailleuses autonomes dans les deux catégories sont les moins élevées (respectivement 1,7 % et 1,8 % d'une part et, d'autre part, 4,5 % et 4,6 %). Chez les femmes de la région, cette forme de travail est associée davantage à la ruralité.

Le travail salarié est de loin plus répandu que le travail autonome parmi la population active. Selon les études qui tentent d'expliquer les raisons du travail autonome, deux thèses s'affrontent : celle de la pression, correspondant à l'obligation, et celle de

l'attraction, s'expliquant par le choix⁹. L'emploi autonome varie souvent dans un sens inverse à celui de l'emploi salarié¹⁰. Il s'agit d'une tendance de même type que ce qu'on a observé pour le travail à temps partiel, qui devient davantage involontaire lorsque les conditions du marché du travail se détériorent. Dans le contexte d'un marché du travail plus restreint comme celui de la région, une hausse de cette forme de travail cache probablement des emplois de qualité moindre. Chez les femmes de la région, c'est le nombre de travailleuses autonomes sans personnel qui a augmenté de 1996 à 2001, passant de 1 410 à 1 512. Le nombre de travailleuses avec personnel a un peu diminué, passant de 830 à 790, alors que dans l'ensemble du Québec, cette catégorie était au contraire en croissance, passant de 36 720 à 37 170.

(Voir tableau 10 en annexe)

3.5 CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE

Sur le plan des services de garde, on constate toujours, en 2002, un nombre total de places nettement inférieur à la moyenne québécoise. Seules les places en milieu familial sont plus développées que la moyenne québécoise. Les CPE comptent 13,5 places pour 100 enfants de 0 à 4 ans contre 15,8 dans l'ensemble du Québec, tandis que les garderies à but lucratif sont pour ainsi dire inexistantes dans la région.

(Voir tableau E en annexe)

⁹ Institut de la statistique du Québec. « Les travailleurs indépendants au Québec : ils étaient un demi-million en 1999 et 2000 », [Paul Comtois et Réal Morissette], *Flash-info, Travail et rémunération*, volume 3, numéro 3, juin 2002.

¹⁰ Institut de la statistique du Québec. *Portrait social du Québec. Données et analyses. Édition 2001*, collection « Les conditions de vie ».

CHAPITRE IV

SCOLARITÉ

4.1 ÉVOLUTION DE LA SCOLARITÉ

Plus la population est jeune, plus elle est scolarisée. Cela est vrai tant chez les femmes que chez les hommes, en Abitibi-Témiscamingue comme au Québec. En conséquence, on a vu s'élever, de 1996 à 2001, la part des femmes du Québec et de la région ayant un grade universitaire, alors que diminuait la proportion de celles ayant fait moins de neuf années d'études.

Par ailleurs, les femmes sont plus scolarisées que les hommes de la région : 8,9 % d'entre elles ont un grade universitaire contre seulement 7,1 % des hommes. À l'autre extrémité de l'échelle, 19,5 % des femmes et 21,6 % des hommes n'ont pas complété leur neuvième année.

Cependant, les Témiscabitiennes sont moins scolarisées que les Québécoises. Même dans les cohortes plus jeunes (15-19 ans, 20-29 ans et 30-44 ans), les proportions de Témiscabitiennes détenant un grade universitaire ou ayant poursuivi des études postsecondaires demeurent inférieures à celles du Québec.

(Voir tableau 11 en annexe)

4.2 SCOLARITÉ ET SITUATION À L'EMPLOI

La participation au marché du travail, que mesure le taux d'activité, augmente avec la scolarisation. Sur ce plan, les écarts entre les personnes les moins et les plus scolarisées sont beaucoup plus accentués chez les femmes que chez les hommes. Ce phénomène est plus important dans la région que dans l'ensemble du Québec. Ainsi, le taux d'activité chez les femmes qui ont moins d'une neuvième année n'atteint que 15,5 % dans la région, alors que celui des femmes qui ont un grade universitaire s'élève à 87 %. En comparaison, le taux d'activité des Témiscabitiens va de 37,5 % pour les moins scolarisés à 88,3 % pour les diplômés universitaires. Le taux d'emploi varie dans le même sens selon la scolarité. Ainsi, celui des femmes les moins scolarisées n'atteint que 12,9 % contre 26,3 % chez les hommes. Pourtant, le taux de chômage régional chez les femmes les moins scolarisées atteint 17 %, ce qui est nettement plus faible que chez les hommes (29,5 %).

Le retrait du marché du travail chez les femmes les moins scolarisées atténue leur taux de chômage en comparaison des hommes. Cette différence provient d'une plus grande mobilité des femmes en regard du marché du travail. La fluctuation du taux d'activité explique que le taux de chômage ne se situe pas toujours exactement à l'opposé du taux d'emploi. Par exemple, le taux de chômage le plus élevé de la MRC Abitibi-Ouest se retrouve dans le groupe ayant entre 9 et 13 années d'études (15,8 %), alors que dans la MRC Abitibi, le taux de chômage des femmes ayant effectué des études postsecondaires est légèrement supérieur à celui des femmes ayant cumulé entre 9 et 13 années d'études.

Le taux d'emploi est une mesure plus objective de l'intégration au marché du travail puisqu'il ne dépend pas, comme le taux d'activité et le taux de chômage, de la confiance de la population en ses chances de travailler. Généralement, le taux d'emploi augmente en fonction de la scolarisation. Cela se vérifie chez les femmes et les hommes de l'Abitibi-Témiscamingue. Peu importe le degré de scolarisation, le sexe ou le territoire de résidence, le taux d'emploi atteint son apogée pour le groupe d'âge des 30 à 44 ans.

La différence entre le taux d'emploi des femmes et celui des hommes s'atténue avec la scolarisation. La divergence la plus importante s'observe chez les personnes qui ont complété moins d'une neuvième année d'études. C'est vrai tant pour la région que pour le Québec. Le contraste est grand en comparaison de la population qui a obtenu un grade universitaire. En effet, les diplômées universitaires de la région s'illustrent en obtenant un taux d'emploi de 84,2 %, ce qui n'est pas significativement différent du taux d'emploi de leurs homologues masculins de 84,4 %. Les diplômées et diplômés universitaires de la région se distinguent aussi par leurs indicateurs supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec, respectivement de 78,1 % et de 79,8 %. Il s'agit d'une performance remarquable puisque le marché du travail est généralement plus difficile pour la main-d'œuvre de la région. On note aussi que le Québec maintient un écart plus perceptible entre les hommes et les femmes ayant fait des études universitaires.

(Voir tableau 12 en annexe)

CHAPITRE V

REVENU

5.1 REVENU MOYEN D'EMPLOI

Les femmes de l'Abitibi-Témiscamingue touchent un revenu moyen d'emploi de 20 197 \$, ce qui représente 86,7 % du revenu moyen d'emploi des Québécoises (23 282 \$). La disparité régionale est moins importante pour les hommes, qui obtiennent 33 932 \$ ou 97,8 % du revenu de leurs homologues du Québec. Par conséquent, l'écart de revenu d'emploi par rapport aux hommes est plus marqué chez les Témiscabitiennes, qui ne touchent que 59,5 % du revenu masculin, alors que chez les Québécoises ce rapport atteint 67,1 %.

Le retard accusé par les Témiscabitiennes n'est pas en voie de se régler puisque, de 1991 à 2001, le revenu moyen d'emploi des femmes de la région a augmenté un peu plus lentement que celui des Québécoises (30 % c. 33,6 %).

Le revenu moyen d'emploi des femmes est inférieur à la moyenne québécoise dans toutes les MRC de la région. Dans celle de Rouyn-Noranda, les femmes touchent le revenu moyen d'emploi le plus élevé (21 426 \$). À l'opposé, les femmes d'Abitibi-Ouest disposent du revenu d'emploi le plus faible (18 765 \$).

La MRC de la Vallée-de-l'Or présente le plus important écart entre les revenus moyens d'emploi masculin et féminin, les femmes touchant 55,4 % du revenu des hommes, alors que c'est la MRC Témiscamingue qui a la plus faible différence, les femmes obtenant 63,9 % du revenu masculin.

(Voir tableau 13 en annexe)

5.2 REVENU MOYEN TOTAL

Les revenus moyens totaux des femmes (18 480 \$) et des hommes (31 537 \$) de la région sont inférieurs à ceux du Québec (respectivement 21 286 \$ et 33 117 \$). En termes de proportion, le revenu moyen total des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue équivaut à 86,8 % du revenu moyen des Québécoises, un écart comparable à celui des revenus d'emploi, de 86,7 %. De même, le ratio régional du revenu total féminin par rapport au revenu total masculin est un peu inférieur à ce qui a été observé pour les revenus d'emploi, soit respectivement 58,6 % et 59,5 %. De 1991 à 2001, le revenu moyen des femmes de la région a augmenté de 23,5 %, ce qui est nettement inférieur à l'augmentation de 28,9 % obtenue par l'ensemble des Québécoises.

Le marché du travail plus difficile a des conséquences sur l'autonomie financière des femmes. En 2001, 9,6 % des Témiscabitiennes ne touchaient aucun revenu, comparativement à 7,1 % des Québécoises et à 4,6 % des hommes de la région. Même chez les femmes de l'Abitibi-Témiscamingue qui disposaient d'un revenu, 58,7 % recevaient moins de 20 000 \$ par an, comparativement à 54,4 % des Québécoises. À

l'inverse, 12,6 % des femmes de la région ont un revenu moyen de plus de 35 000 \$, comparativement à 16,7 % des Québécoises.

(Voir tableau 14 en annexe)

CHAPITRE VI

INTÉGRITÉ PHYSIQUE ET PSYCHOLOGIQUE

6.1 SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE¹¹

Pour la période de 1994 à 1998, l'espérance de vie à la naissance de la population témiscabitiennne atteignait 76,6 ans, alors que la moyenne du Québec s'établissait à 77,9 ans. Il s'agit d'une valeur significativement plus faible que celle de l'ensemble du Québec. Cette différence importante se manifeste tant pour les femmes que pour les hommes. Ainsi, l'espérance de vie des Témiscabitiennes est de 80,2 ans alors que celle des Québécoises est de 81,1 ans. De leur côté, les hommes de la région ont une espérance de vie de 73,3 ans contre 74,6 ans pour les Québécois. Les femmes vivent donc plusieurs années de plus que les hommes, dans la région et au Québec. Cependant, depuis l'enquête de santé précédente (1992-1993), les femmes de la région n'ont enregistré aucun gain au chapitre de l'espérance de vie, alors qu'elle avait progressé dans toutes les autres régions du Québec, sauf dans les Laurentides.

L'indice comparatif de mortalité tant des femmes que des hommes de la région dépasse nettement les valeurs québécoises. Le taux ajusté de mortalité des femmes révèle que les principales causes de décès sont les maladies de l'appareil circulatoire (221 par 100 000) et les tumeurs (176 par 100 000). On remarque en outre une valeur significativement plus élevée chez les Témiscabitiennes que chez les Québécoises des décès par traumatismes non intentionnels (31 c. 18 par 100 000).

À maints égards, l'enquête Santé-Québec démontre que la population de la région rencontre plus de difficultés que dans l'ensemble du Québec sur le plan de la santé. Les habitudes de vie, dont l'alimentation, la consommation de tabac et d'alcool influencent très probablement ces résultats. De façon générale, les femmes adoptent de meilleures habitudes de vie que les hommes. Par contre, les statistiques indiquent qu'elles ont souvent de moins bonnes habitudes que leurs homologues du Québec. La proportion de fumeuses de la région, par exemple, est beaucoup plus importante que pour l'ensemble du Québec (37,9 c. 32,6 %). En outre, la proportion des femmes qui perçoivent leurs habitudes alimentaires comme moyennes ou mauvaises est significativement plus élevée (14,5 c. 13,6 %). D'ailleurs, la proportion de femmes ayant un excès de poids est plus importante dans la région (26,9 c. 23,8 %). Enfin, la part des femmes ayant eu une consommation élevée d'alcool à plusieurs reprises au cours d'une même année est plus grande dans la région (17,7 c. 12,9 %).

La pratique des activités physiques et de loisirs, sans doute à l'invite des grands espaces, est par contre plus marquée dans la région. Ainsi, alors que 49,3 % des Québécoises pratiquent une activité physique moins d'une fois par semaine, 41,2 % des femmes de la

¹¹ Sauf indication contraire, les données citées dans cette section proviennent de : Institut national de santé publique du Québec. *Le portrait de santé. Le Québec et ses régions*, édition 2001, adresse Web : <http://www.inspq.qc.ca>.

région se retrouvent dans cette catégorie, faisant des Témiscabitiennes les femmes les moins sédentaires du Québec en 1998.

De façon générale, les Témiscabitiennes recourent proportionnellement plus aux tests de dépistage que l'ensemble des Québécoises. Ainsi, en 1998, 69,4 % d'entre elles ont passé une mammographie (c. 64,3 %) et 68,3 % un test de PAP (c. 63,4 %). Il est rassurant de constater que les jeunes femmes de 15 à 24 ans de la région ont significativement plus subi ce dernier examen que les Québécoises du même âge (70,5 % c. 56,5 %) lorsque l'on sait que la région se distingue par un taux d'incidence remarquablement élevé de la chlamydie (150,1 c. 96,7 par 100 000) pour la période 1995-1999. Par ailleurs, la population de la région, surtout féminine, connaît mieux et a plus souvent recours au service Info-Santé. Ainsi, 86 % des femmes de la région connaissaient Info-santé et 35,5 % avaient eu recours au service, alors qu'au Québec ces taux se situaient plutôt à 80,1 % et 30,3 %.

Dans la région comme au Québec, la proportion de femmes dans le groupe ayant consommé trois médicaments différents ou plus sur une période de deux jours dépasse largement celle des hommes, l'écart étant un peu plus important dans la région (22,3 % c. 11,3 % dans la région et 22,7 % c. 12,2 % dans l'ensemble du Québec).

Une proportion de 8,3 % des Témiscabitiennes de 65 ans et plus vit en institution, soit nettement moins que la moyenne québécoise (10,1 %). Chez les hommes, l'écart est plus mince, avec 5,5 % des 65 ans et plus contre 5,7 % au Québec. On peut se demander si la différence sur le plan de cet indicateur révèle un manque de ressources.

L'indice synthétique de grossesse de la région, de 2,23 grossesses par femme pour 1995-1998, est à peu de chose près équivalent à celui du Québec (2,28). Les grossesses sont un peu moins fréquentes chez les adolescentes, soit 18 grossesses pour 1 000 femmes comparativement à 19,3 dans l'ensemble du Québec. Cependant, les classes d'âge de 18-19 ans et de 20-24 ans se démarquent par des grossesses nettement plus fréquentes que dans l'ensemble du Québec, alors qu'au contraire, les femmes de 30 à 49 ans ont un taux de grossesse beaucoup plus faible dans la région qu'au Québec.

De plus, davantage de grossesses ont été rendues à terme dans la région pendant la période 1994-1998. Aussi, l'indice synthétique de fécondité, qui atteint 1,77 enfant par femme en moyenne dans la région, dépasse nettement celui de l'ensemble du Québec (1,57). L'âge moyen des mères témiscabitiennes est de 26,6 ans, alors que dans l'ensemble du Québec, il est de 28,3 ans. Le nombre de naissances par 1 000 femmes dépasse significativement la moyenne québécoise dans les classes d'âge de 15 à 19 ans, de 20 à 24 ans et de 25 à 30 ans. De plus, 20 % des naissances surviennent chez des mères les plus faiblement scolarisées, comparativement à 15 % dans l'ensemble du Québec.

Précisons que les femmes de la région ont nettement moins recours à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) que dans l'ensemble du Québec et ce, quelle que soit leur classe d'âge. En moyenne, on a dénombré, pour la période 1995-1998, 19,9 IVG pour 100 naissances vivantes dans la région comparativement à 36,1 au Québec. À la suite de la

démarche de la Fédération pour le planning des naissances, la Régie régionale¹² avait l'intention de rendre les services d'interruption de grossesse plus accessibles à la fin de 2002.

Enfin, on note que moins d'accouchements se sont faits par césarienne dans la région entre 1997 et 1999 (13,8 % c. 17 %). Puisque la césarienne, comme toute chirurgie, comporte des risques, cette plus faible proportion semble à l'avantage des femmes de la région.

Sous plusieurs angles, les indicateurs de la santé psychologique des femmes de la région se rapprochent de ceux des femmes de l'ensemble du Québec. Ainsi, en 1998, la proportion des femmes se situant dans la catégorie élevée de détresse psychologique (23 %) s'apparente à la moyenne québécoise (22,8 %). Par contre, elle est beaucoup plus importante que chez les hommes de la région (16,4 %). La proportion de femmes de la région ayant eu des idées suicidaires sérieuses (3,6 %), ne semble pas différer des femmes de l'ensemble du Québec (3,9 %) de manière significative, pour autant que le degré de précision plus faible de cet indice le laisse constater. Elle serait cependant moindre que ce qui est observé chez les Témiscabitiens (5,5%). Enfin, quoique cette donnée doive être interprétée avec prudence, le taux ajusté de mortalité par suicide des femmes de la région, de 8,8 par 100 000 présente peu de différences par rapport à l'ensemble du Québec (8,1 par 100 000) et est nettement moindre que chez leurs homologues masculins (46,7 par 100 000).

(Voir tableaux F et G en annexe)

6.2 VIOLENCE

En 2002, selon des données diffusées par le ministère de la Sécurité publique¹³, 499 femmes adultes ont été victimes d'actes criminels en Abitibi-Témiscamingue, ce qui représente 887,7 victimes par 100 000 habitants, proportion assez semblable à l'ensemble du Québec (881,6 victimes par 100 000). Dans la région, les femmes sont plus rarement victimes d'actes criminels que les hommes, qui comptaient 554 victimes en 2002 (960,4 victimes par 100 000). Dans l'ensemble du Québec, les femmes sont au contraire plus souvent victimes d'actes criminels que les hommes (866,6 victimes par 100 000).

Les jeunes filles sont le groupe le plus fortement exposé à la violence dans la région. Elles comptent 175 victimes d'actes criminels en 2002, ce qui correspond à un taux de 1 035,4 victimes par 100 000 personnes, ce qui dépasse de loin la moyenne du Québec pour ce groupe (866,5 p. 100 000). Il s'agit d'un taux supérieur à celui des femmes adultes de la région, ce qui n'est pas le cas au Québec. Le taux de victimisation des jeunes femmes de la région est d'ailleurs le troisième plus élevé au Québec, derrière le Nord-du-Québec (1 577,4) et l'Outaouais (1 397,3). En comparaison, pendant la même période, 155 jeunes garçons de la région ont été victimes de tels actes, obtenant un taux

¹² Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. *Rapport annuel d'activités 2002-2003*.

¹³ Ministère de la Sécurité publique. *Statistiques 2002 sur la criminalité au Québec*, tableau 2.3, p. 57.

de victimisation de 874,3 par 100 000. Les jeunes garçons sont ainsi moins souvent victimes d'actes criminels que leurs homologues adultes, dans la région et dans l'ensemble du Québec.

En 2001¹⁴, 242 Témiscabitiennes ont rapporté aux policiers avoir été victimes de violence conjugale, ce qui correspond à 35,4 % de l'ensemble des femmes victimes d'actes criminels. Dans l'ensemble du Québec, la violence conjugale touche une proportion un peu plus forte des femmes victimes d'actes criminels, soit 38,8 %. Chez les hommes, la proportion de l'ensemble des victimes d'actes criminels attribuée à la violence conjugale est beaucoup plus petite, s'établissant à 7 % des victimes dans la région et à 6,7 % dans l'ensemble du Québec. Depuis 1997, le nombre de femmes de la région victimes de violence conjugale varie de façon irrégulière à l'intérieur d'un intervalle allant de 211 à 244. Cette évolution annuelle ne démontre pas de tendance à la hausse ni, malheureusement, à la baisse.

Les voies de fait constituent 64,9 % des actes de violence conjugale relevés contre les femmes de la région, comparativement à 67,6 % dans l'ensemble du Québec. Les menaces représentent la deuxième catégorie d'infraction, avec 17,8 % des cas, soit une fréquence très semblable à celle relevée pour les femmes de l'ensemble du Québec (18 %). Une plus grande proportion des femmes de la région sont victimes d'agressions sexuelles de la part de leur conjoint ou de leur ex-conjoint, ce type d'infraction représentant 6,2 % des infractions relatives à la violence conjugale, comparativement à 2,2 % dans l'ensemble du Québec.

La proportion de femmes blessées lors d'incidents de violence conjugale atteint 46,7 %, ce qui est un peu plus élevé que dans l'ensemble du Québec (45 %). La proportion d'hommes blessés par leur conjoint ou conjointe est semblable, mais le pourcentage correspond à un nombre de victimes de loin inférieur. En Abitibi-Témiscamingue, l'ex-conjoint est l'auteur présumé de 48 % des cas de violence conjugale contre des femmes, tandis que le conjoint est en cause dans 43 % des événements. Au Québec, les proportions sont inversées : la proportion de femmes victimes du conjoint est de 47 %, tandis que 40 % le sont par l'ex-conjoint.

Les données sur le traitement des infractions liées à la violence conjugale et les statistiques provenant des maisons d'hébergement de la région apportent des nuances au portrait que dresse le taux de victimes de violence conjugale de la région, toujours inférieur à la moyenne québécoise au cours des trois dernières années. En effet, la proportion de dossiers classés est beaucoup moins importante dans la région (79,3 %) que dans l'ensemble du Québec (91,7 %). Les dossiers sont classés lorsque l'enquête est terminée et que l'auteur présumé est identifié. Qui plus est, une proportion beaucoup plus importante de ces dossiers, soit 32,8 %, est classée sans mise en accusation, alors que dans l'ensemble du Québec, seulement 17,7 % des dossiers classés suivent cette voie. À cette étape, le refus de porter plainte ou encore des pratiques policières de classement

¹⁴ Ministère de la Sécurité publique. *La violence conjugale. Statistiques 2001, 2002*, adresse Web : <http://www.msp.gouv.qc.ca>.

des dossiers plus ou moins uniformes peuvent expliquer les différences. Par ailleurs, les maisons d'hébergement ont accueilli 335 femmes en 2002, ce qui est nettement supérieur au nombre de femmes de la région victimes de violence conjugale ayant fait l'objet d'un signalement aux policiers. Ces statistiques suggèrent que les plaintes sont loin de comptabiliser toutes les victimes, même parmi les femmes hébergées.

La région compte quatre maisons d'hébergement : la Maison Mikana à Amos, Alternative pour elles à Rouyn-Noranda, la Maison d'hébergement l'Équinoxe à Ville-Marie et la Maison d'hébergement Le Nid, à Val-d'Or. Aucune maison n'est située dans la MRC Abitibi-Ouest. Le territoire couvert par ces maisons dépasse les limites de l'Abitibi-Témiscamingue, puisque la Maison Le Nid, à Val-d'Or, offre aussi ses services aux femmes du Nord-du-Québec. Deux centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) sont implantés dans la région : Assaut sexuel secours à Val-d'Or et le Point d'appui à Rouyn-Noranda. Le Point d'appui a ouvert un pôle de service à La Sarre en 1998. Ce dernier se prépare à devenir autonome et a changé son appellation en janvier 2002 pour : le Centre d'aide et de prévention contre les agressions à caractère sexuel d'Abitibi-Ouest (CAPACS-AO). Un autre centre est en phase d'implantation à Amos : le CALACS-Abitibi Action IKWE.

(Voir tableau H en annexe)

CHAPITRE VII

PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR

La population régionale est appelée à participer aux décisions touchant de nombreux aspects de la vie et du développement de la région. Les conseils municipaux, les commissions scolaires, les conseils d'administration et les associations reposent sur la participation de la population.

Les plus importantes représentations des femmes se remarquent dans les commissions scolaires et les conseils d'administration des institutions d'enseignement de la région, au Conseil régional de la culture, à celui de l'environnement, au Forum Jeunesse, à la CSN ainsi que dans les conseils d'administration des établissements de santé et de services sociaux. La part des femmes dans ces instances va de 47,8 % à 61,1 %, dépassant la moyenne québécoise sauf dans le cas du Forum Jeunesse. Les autres conseils d'administration et comités consultatifs, issus du milieu économique ou syndical, des associations d'ordre touristique ou de loisirs, du monde municipal ou encore, de la fonction publique, demeurent le plus souvent dirigés en majorité par des hommes.

Dans les municipalités, la proportion de conseillères municipales (32 %) était supérieure à la moyenne québécoise (24 %). Cependant, la région ne comptait que 6 mairesses en poste en 2003, soit 9,5 % du groupe, comparativement à 11 % dans l'ensemble du Québec. Aucune femme de la région n'était, en 2003, préfète de MRC.

La faible présence des femmes parmi les maires et à la préfecture des MRC est particulièrement préoccupante dans le contexte de l'adoption de la *Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche* qui a créé les conférences régionales des élu-e-s (CRÉ) en remplacement des conseils régionaux de développement (CRD). En Abitibi-Témiscamingue, la CRÉ compte 20 membres, soit 13 élus municipaux, une personne des communautés autochtones et 6 personnes de la société civile. On y trouve six femmes, dont aucune parmi les membres obligatoirement prescrits par la loi. Les nominations faites par les élus de la région ont porté la représentation féminine de la CRÉ à 30 %, limitant le recul par rapport au conseil d'administration précédent du CRDAT, dont 38 % des membres étaient des femmes.

La création de l'Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, en remplacement de la Régie régionale de la santé et des services sociaux, n'implique pas de tels changements au nombre de membres du conseil d'administration. Lors de l'abolition de la Régie, à la fin de 2003, quelques postes étaient vacants à cette instance, de sorte que la représentation féminine est passée, avec la mise sur pied de l'Agence, de 5 membres sur 12 (42 %) à 8 sur 16 (50 %).

(Voir tableau 15 en annexe)

CHAPITRE VIII

BILAN DES RECOMMANDATIONS EFFECTUÉES PAR LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME À L'OCCASION DE LA PUBLICATION DE L'AVIS RÉGIONAL

Le tableau de suivi des recommandations qui suit démontre que les recommandations formulées dans l'avis de 1999 ont été réalisées dans une large mesure. Cependant, l'organisme responsable identifié n'a pas toujours été le principal promoteur de la réalisation de la recommandation. Par exemple, l'Institut de la statistique du Québec était identifié comme le responsable de la féminisation des données. Cependant, le ministère d'où proviennent les données est le véritable responsable du contenu des statistiques. Malgré cette situation, il semble que le fait de formuler la recommandation a fait prendre conscience de l'importance de connaître la dimension spécifique aux femmes, de sorte que des données selon le sexe et l'analyse qui en découle sont maintenant plus facilement disponibles qu'il y a cinq ans.

Dans son ensemble, le relevé des actions entreprises dans la région concernant la condition féminine démontre que ce sujet a été pris en considération par les organismes interpellés. Il est à espérer que cette situation sera durable, et que les organismes responsables et partenaires de la région maintiendront les actions axées sur des besoins à long terme.

Organismes responsables	Objet de la recommandation	Réalisations
<i>Organismes partenaires</i>		
Cible d'intervention 1 : Disposer de données ventilées selon le sexe dans tous les secteurs		
ISQ <i>Ministères et organismes, publics ou parapublics, nationaux, régionaux ou locaux</i>	1. Mandataire de l'engagement de la collecte de données ventilées selon le sexe dans tous les secteurs.	Chaque ministère est responsable du contenu des statistiques qu'il publie. Il n'existe aucune obligation de fournir des données ventilées; toutefois, cette préoccupation est généralement présente dans l'ensemble des ministères et organismes. Par ailleurs, sur le plan national, le CSF a adressé à chacun des avis régionaux des demandes à l'ISQ relativement à la nécessité d'avoir des données ventilées selon le sexe et disponibles dans tous les secteurs d'activité. La mise sur pied, en 2003, de la Banque de données des statistiques officielles (BDSDO), pilotée par l'ISQ et à laquelle participent un grand nombre de ministères, contribue à renforcer l'habitude de produire de telles données.
MRég	2. S'assurer de l'engagement de ses partenaires dans la collecte de statistiques régionales sexuées pour chaque territoire de MRC.	Une recommandation a été adressée aux CLD à l'effet de ventiler leurs statistiques, notamment sur l'attribution des fonds dédiés à la création d'entreprises et à l'économie sociale. Elle a été largement réalisée même si la Direction régionale du MRég n'a pas d'autorité sur les partenaires locaux.
Instances régionales et locales <i>Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue</i>	3. Ventiler les données selon le sexe lors de la collecte de statistiques.	L'entente spécifique créant l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue comporte un volet condition féminine. L'organisme veille à ce que les instances régionales et locales fournissent des données ventilées selon le sexe et les incite à doter les recherches qu'elles produisent de données ventilées. L'Observatoire publie un bulletin d'information dans lequel on retrouve des données ventilées. Depuis février 2002, plusieurs bulletins du CRDAT ont été consacrés à des thèmes spécifiques aux femmes.

Organismes responsables	Objet de la recommandation	Réalisations
<i>Organismes partenaires</i>		
CRDAT et la RRSSS <i>Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, conseils de bande et organisations de femmes autochtones</i>	4. Documenter et analyser la contribution et les besoins économiques et sociaux des Amérindiennes de la région, afin de mieux adapter les politiques et programmes à leur réalité.	La région s'est dotée d'une entente spécifique liant le CRDAT, le MRég, Emploi-Québec et le Secrétariat aux affaires autochtones et visant le rapprochement entre les communautés algonquines et les divers milieux de la région. Cette entente a permis d'embaucher une agente de recherche et de liaison entre les communautés autochtones et non autochtones. L'un des volets de l'entente est d'« <i>améliorer la qualité de vie, développer des solidarités et lutter contre les inégalités</i> », ce qui devrait avoir un impact sur les femmes.
Cible d'intervention 2 : Veiller à ce que les filles et les femmes disposent des services d'information et de formation leur assurant un meilleur accès aux emplois d'avenir de la région		
CRD	5 . Soutenir la mise en œuvre des initiatives des groupes de femmes en matière d'intégration professionnelle visant à promouvoir et à faciliter l'accès des filles et des femmes aux secteurs clés de l'économie régionale.	Le CRDAT a appuyé la création d'une organisation régionale de concertation pour l'accès des femmes dans les professions et les métiers non traditionnels reliés aux secteurs clés de l'économie régionale. Le projet Accès des femmes aux métiers non traditionnels dans les secteurs clés de l'économie régionale a démarré en février 2001. Parmi les principales réalisations dans le cadre de ce projet, citons plusieurs activités ciblant le secteur minier, dont le document Des femmes dans les mines; les démarches en vue de la création d'un réseau de femmes travailleuses ou étudiantes dans les métiers non traditionnels; l'animation de la concertation entre les organismes régionaux actifs dans le développement régional, la formation et l'emploi.

Organismes responsables	Objet de la recommandation	Réalizations
<i>Organismes partenaires</i>		
		Le CRDAT a aussi mis sur pied la Table des partenaires en condition de vie des femmes à la fin de 2003, réunissant des groupes du milieu et les ministères à vocation économique
Commissions scolaires et cégeps	6. Augmenter les ressources consacrées à l'information scolaire et professionnelle et s'assurer que l'orientation scolaire et l'offre de formation correspondent aux besoins de main-d'œuvre et aux axes de développement retenus pour la région.	Au cours de l'année 2001-2002, des sommes d'argent ont été accordées par le MEQ afin de permettre l'augmentation des ressources professionnelles spécialisées en orientation scolaire dans les commissions scolaires de la région.
Commissions scolaires et conseils d'établissement	7. Encourager la diversification des choix d'études, notamment dans des secteurs d'emploi en développement dans l'économie régionale ou vers des emplois traditionnellement masculins.	Cette mesure est prise en compte par les commissions scolaires et les conseils d'établissement de la région. Son actualisation s'exprime par des activités telles que la production d'outils promotionnels pour le recrutement des filles et des femmes dans les programmes de formation professionnelle conduisant à des emplois reliés aux secteurs clés de l'économie régionale.
Commissions scolaires et conseils d'établissement	8. Adopter un objectif numérique d'inscription des filles à certains programmes professionnels ou techniques en lien avec les secteurs prometteurs pour la région. Mettre sur pied des projets pilotes d'accès à l'égalité en éducation.	Un projet visant à doter les commissions scolaires de la région d'outils promotionnels axés sur l'accueil des filles et des femmes dans les programmes en lien avec les secteurs clés de l'économie offerts par les centres de formation professionnelle est actuellement en cours de réalisation. Ce projet est financé par un programme régionalisé du MEQ, planifié sur une durée de quatre années, afin d'accroître le nombre d'étudiantes dans les formations professionnelles conduisant à des métiers non traditionnels. Il s'agit d'un partenariat avec le projet MNT-secteurs clés de l'économie régionale du RFAT.

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalisations
CRPMT	9. Organiser des séances d'information sur le marché du travail aux femmes adultes.	Intégré dans le plan d'action régional d'Emploi-Québec. Au cours de l'année 2001-2002, le CRPMT a produit un rapport des rencontres de consultation sur les problématiques d'intégration à l'emploi, notamment avec des représentantes des centres de femmes et du RFAT et de Vision-travail afin de développer les outils répondant aux besoins de la clientèle décrite dans l'énoncé de la mesure proposée dans l'avis régional du CSF. Emploi-Québec a développé un outil d'information sur le marché du travail flexible, adaptable aux besoins des clients rencontrés. Ces séances d'information sur le marché du travail sont disponibles sur demande dans les CLE.
CLE CRPMT	10. Élaborer une stratégie de préparation à l'emploi à l'intention des candidates à des formations menant à des emplois non traditionnels.	L'actualisation de cette mesure est incluse dans la démarche entreprise par le CRPMT afin de favoriser l'accès des femmes dans les secteurs clés de l'économie régionale.
Direction régionale d'Emploi-Québec MIC et MEQ	11. Développer des mesures d'accompagnement à l'intention des entreprises qui embauchent des candidates féminines.	Dans le cadre de l'entente spécifique sur la condition féminine, qui n'a pas été signée, la mise sur pied d'un organisme régional de concertation pour l'accès des femmes aux professions et métiers non traditionnels était prévue pour l'année 2002-2003. À cet effet, l'organisme a tenu un Forum sur la condition féminine le 4 avril 2003 pour définir les enjeux prioritaires dans les prochaines années et les actions à entreprendre pour améliorer la condition de vie des femmes. Ce forum a retenu l'amélioration des conditions de travail dans les milieux traditionnellement féminins parmi ses priorités.

Organismes responsables		Objet de la recommandation	Réalisations
Organismes partenaires			
CSST <i>Entreprises et syndicats</i>	12. S’assurer que les milieux de travail non traditionnels soient sécuritaires pour les femmes sur le plan des équipements et de l’environnement de travail.	Cette mesure n’a pas été l’objet d’action particulière de la part de la CSST ou des syndicats et des entreprises de la région.	
CLD <i>Groupe de femmes actifs dans le domaine</i>	13. Documenter les problèmes d’accès au financement des femmes entrepreneures pour y sensibiliser les institutions financières afin que les femmes bénéficient d’un traitement comparable à celui des hommes.	Certains CLD, de même que le CRDAT, ont organisé des journées sur l’entrepreneurship féminin.	
Organismes de développement économique (notamment les CLD, les SADC, les institutions financières)	14. Développer des formules alternatives en matière de financement d’entreprise telles que les cercles d’emprunt ou les corporations de développement économique communautaire.	On a procédé à la création du Soutien à l’entrepreneuriat féminin de l’Abitibi-Témiscamingue (SEFAT) qui a notamment pour mandat de compléter le financement des projets de femmes et de conseiller les femmes dans leurs démarches de financement.	
Cible d’intervention 3 : Pour favoriser l’intégration socioprofessionnelle des femmes en milieu rural, s’assurer que les programmes et les services tiennent compte de leurs besoins spécifiques (services de garde, transport, etc.)			
Conseil régional de développement	15. Favoriser l’accès aux services de garde sur tout le territoire et porter une attention particulière aux besoins en milieu rural. Insister auprès du ministère de la Famille et de l’Enfance sur l’importance d’augmenter le nombre de places en services de garde, pour les rendre au moins comparables à la moyenne québécoise, en tenant compte des besoins variés répondant aux réalités du marché du travail (horaires atypiques) ou à celles des différents milieux de vie (distances à parcourir, disponibilité de transport, milieu rural ou urbain). Alerter le Ministère que la difficulté de se conformer aux normes dans les petits milieux ruraux constitue un frein au développement de tels services pourtant largement déficitaires.	Le développement des services de garde, tant en milieu urbain que rural, est assuré par la réalisation d’une entente spécifique famille-enfance dont la signature a notamment permis au CRDAT d’embaucher une agente de développement pour en coordonner la mise en œuvre.	

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalisations
CRD <i>Organismes du milieu rural (dont Solidarité rurale et le Syndicat des agricultrices)</i>	16. Rechercher des solutions innovatrices pour répondre aux besoins en matière de services de garde et de transport intrarégional des petites communautés rurales. Dans un deuxième temps, s'adresser au ministère de la Famille et de l'Enfance et au ministère des Transports du Québec pour la réalisation de ces projets.	Cette mesure s'actualise par l'entente spécifique famille-enfance qui prévoit le développement de services de garde adaptés aux besoins des milieux ruraux et répondant de façon particulière aux besoins des parents qui œuvrent en agriculture. En ce qui concerne le transport répondant aux besoins des milieux ruraux, des actions ont été retenues parmi les priorités du plan de transport adopté par la Direction régionale du MTQ.
MEQ	17. Évaluer la possibilité de rendre le programme des prêts et bourses accessible aux personnes inscrites à temps partiel.	Le programme des prêts et bourses est maintenant accessible aux personnes inscrites à temps partiel.
Cible d'intervention 4 : Fournir aux femmes les moyens d'améliorer et de maintenir leur santé sexuelle, reproductive et psychologique		
RRSSS	18. Discerner dans ses programmes et ses plans d'organisation de services, dont le PROS Jeunesse, les problèmes et les besoins sociosanitaires des hommes et des femmes, et parmi celles-ci des autochtones. Assurer la cohérence et la continuité des interventions destinées aux femmes via un «programme femmes».	La Régie régionale a plutôt opté pour un plan d'action en matière de condition féminine.
RRSSS <i>Toutes les intervenantes et tous les intervenants auprès des jeunes, incluant ceux hors du milieu scolaire</i>	19. Sensibiliser au problème des grossesses à l'adolescence dans la région. Habilitier les intervenant-e-s à fournir aux jeunes non seulement des informations techniques sur la contraception mais aussi les aider à développer leur estime d'eux-mêmes pour prévenir ce type de problème. Faire preuve de neutralité lors des interventions auprès des adolescentes enceintes pour qu'elles exercent librement leur choix avec tout le soutien nécessaire, quant à la suite de leur grossesse.	La problématique des grossesses à l'adolescence fait partie des priorités d'action de l'Agence de développement des réseaux locaux de services de santé et de services sociaux et comprend des actions dans le sens de la mesure proposée. Au cours de l'exercice 2002-2003, le <i>Programme de soutien aux jeunes parents</i> qui s'adresse aux femmes enceintes de moins de 20 ans a été implanté dans la région. Un suivi postnatal plus intensif caractérise ce programme.

Organismes responsables	Objet de la recommandation	Réalisations
<i>Organismes partenaires</i>		
Direction régionale du MEQ <i>Commissions scolaires et RRSSS</i>	20. Offrir des services de soutien scolaires et psychosociaux favorisant la poursuite des études des adolescentes qui vivent une grossesse.	Chaque commission scolaire a mis sur pied des services afin de soutenir les étudiantes enceintes.
RRSSS <i>Conseils de bande et associations de femmes autochtones</i>	21. Comprendre les motivations et les conséquences des grossesses à l'adolescence dans les collectivités amérindiennes afin d'être mieux en mesure d'adapter les interventions.	L'Agence consacre une ressource professionnelle exclusivement à la clientèle autochtone et, de façon particulière, à la clientèle féminine des communautés autochtones. Toutefois, les réserves prennent de plus en plus en charge leurs propres services. Dans ce cas, le rôle de l'Agence en est un plutôt de soutien.
RRSSS	22. Maintenir, améliorer et consolider les services d'avortement offerts dans les hôpitaux et les CLSC de la région. S'assurer que ces services intègrent le <i>planning</i> familial (contraception, infertilité, stérilisation et avortement).	À l'automne 2002, la Fédération pour le planning des naissances a publié les résultats d'une recherche sur les services en <i>planning</i> dans chaque région du Québec. La Régie a donné suite à ces travaux par des démarches visant à rendre les services d'interruption de grossesse plus accessibles dans la région.
RRSSS	23. S'assurer que les pratiques des établissements effectuant des IVG garantissent le maximum de confidentialité aux femmes qui reçoivent cette intervention.	L'Agence applique la <i>Loi de la protection des usagers</i> , adoptée en décembre 2001, privilégiant une approche préventive basée sur la qualité des services. Elle a ainsi procédé à la nomination d'un Protecteur des usagers et de commissaires locaux.
RRSSS	24. Assurer une meilleure information aux jeunes filles et aux femmes pour favoriser l'accessibilité aux services d'avortement existants dans la région, évitant ainsi la poursuite d'une grossesse non désirée et ses conséquences sur la vie de la mère et de l'enfant.	Voir recommandation no 22.

Organismes responsables	Objet de la recommandation	Réalisations
<i>Organismes partenaires</i>		
RRSSS CLSC	25. Au regard des MTS, développer des services d'information et de dépistage adaptés aux clientèles féminines les plus vulnérables.	Le réseau développe les services intégrés de dépistage des infections transmises sexuellement et par le sang (ITSS). À la fin de l'exercice 2002-2003, un seul CLSC, Le partage des eaux, offre la gamme complète des services recommandés.
RRSSS	26. Intégrer des mesures destinées à s'attaquer au problème de santé mentale des femmes dans ses priorités d'action 1998-2002.	Dans son plan de consolidation 1998-2002, la Régie régionale a retenu un moyen répondant aux mesures 26 et 27 de l'avis régional qui s'énonce comme suit: «Distinguer les données selon le sexe et adapter les services aux conditions de vie des femmes et prévoir un budget régional de 40 000 \$ récurrent, en provenance du MSSS ».
RRSSS <i>Organismes ou groupes concernés par la santé mentale</i>	27. Se pencher sur le phénomène de la détresse psychologique chez les femmes.	La priorité a plutôt été apportée à la prévention du suicide chez les hommes. L'approche intégrée de l'égalité, qui est par définition différenciée selon le sexe, fera partie intégrante des formations prévues en 2004 auprès des intervenantes et des intervenants en santé mentale. Ce mécanisme mettra davantage en évidence les problèmes spécifiques aux femmes et, par conséquent, les solutions appropriées.

Organismes responsables	Objet de la recommandation	Réalisations
<i>Organismes partenaires</i>		
RRSSS	28. Développer des approches spécifiques et alternatives concernant la santé mentale des femmes, notamment celles victimes de violence, en conformité avec la politique de santé mentale définie sur le plan national. À cet effet, reconnaître le caractère essentiel des interventions des groupes de femmes, notamment en raison de leur approche globale des problèmes, dans le maintien et l'amélioration de la santé mentale. En conséquence, soutenir leur action et développer des collaborations avec ces groupes.	Dans une lettre datée du 4 avril 2001, le directeur de la RRSSSAT affirme que «la Régie régionale a depuis longtemps reconnu le caractère alternatif et surtout essentiel du travail accompli par les groupes de femmes de la région. La collaboration avec ces derniers date de plusieurs années. » Dans sa lettre, le directeur affirme également que «plusieurs des recommandations sont déjà réalisées ou en voie de l'être». Par conséquent, on peut estimer que les mesures qui suivent ont été prises en compte par la Régie et qu'elles seront actualisées dans le plan d'action en condition féminine qui est en voie d'élaboration.
Cible d'intervention 5 : S'assurer que les besoins des personnes âgées soient bien saisis et pris en considération		
RRSSS CRDAT	29. Identifier les besoins des personnes âgées, en différenciant ceux des femmes.	Le CRDAT a mis sur pied une table régionale des personnes âgées. La table a été formée avec le souci de respecter le principe de la représentation féminine. Les travaux de la table tiennent compte des besoins différents des femmes. À la suite de la stratégie d'action en matière de santé et bien-être des femmes publiée à l'hiver 2003 par le MSSS, la Régie a entrepris des démarches de sensibilisation pour l'implantation de l'analyse différenciée selon le sexe dans les différents programmes.
RRSSS	30. Appuyer le développement d'approches spécifiques et alternatives, ainsi que de projets novateurs concernant les soins nécessaires à apporter aux femmes âgées.	Le rapport annuel 2002-2003 fait état de la révision de l'organisation régionale des services suivant les orientations ministérielles sur les services offerts aux personnes âgées en perte d'autonomie. D'après la

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalisations
RRSSS	31. Encourager les interventions soutenant l'autonomie fonctionnelle des femmes âgées. Veiller, dans les démarches de maintien à domicile, à ce que les personnes aidantes, généralement des femmes, soient soutenues et ne soient pas pénalisées dans l'exercice de leurs activités professionnelles.	recommandation d'un comité aviseur, créé en janvier 2002, on instaurera des mécanismes de concertation pour l'organisation des services offerts aux personnes âgées en perte d'autonomie. Ce comité a dressé différents constats sur les personnes desservies, l'accès aux services et la continuité des services. Il a organisé des sessions d'information dans chacun des territoires sur la réalité des services intégrés et a recueilli des données pour actualiser les besoins de la clientèle hébergée. Le rapport ne fait pas état d'actions spécifiques aux femmes mais indique sa préoccupation d'analyse différenciée selon le sexe.
Cible d'intervention 6 : Prendre tous les moyens nécessaires pour que prenne fin la violence envers les femmes		
RRSSS	32. Compte tenu qu'il a été prouvé que le modèle de comportements violents se construit dès la socialisation, réaliser une campagne d'information régionale à l'intention des jeunes de 13 et 14 ans.	Le MSSS n'a pas accordé de budget pour la réalisation d'une campagne d'information régionale.
Commissions scolaires <i>Conseils d'établissement</i>	33. Prévenir la violence amoureuse chez les jeunes, notamment à l'aide de campagnes conçues par les groupes de femmes. Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.	Les commissions scolaires accueillent et facilitent l'intervention des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) dans les classes du 4 ^e et du 5 ^e secondaire. Ainsi, des sessions de sensibilisation ont été dispensées dans les polyvalentes de trois MRC de la région (Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda et Vallée-de-l'Or) au cours des deux dernières années.
Commissions scolaires <i>Conseils d'établissement</i>	34. Encourager les jeunes à s'engager activement dans leur milieu pour prévenir et lutter contre la violence faite aux femmes.	

Organismes responsables	Objet de la recommandation	Réalisations
<i>Organismes partenaires</i>		
RRSSS <i>Groupes de femmes et CRDAT</i>	35. Faciliter l'accessibilité aux services requis par les femmes victimes de violence dans toutes les parties du territoire, particulièrement à La Sarre. Envisager l'ouverture d'un centre de deuxième niveau qui contribuerait à désengorger les actuelles maisons d'hébergement.	La Régie régionale a procédé à l'implantation de table dans chaque territoire de MRC de la région. Elles regroupent les différents organismes du territoire, tant ceux du réseau de la santé et services sociaux que ceux du milieu. Leur principal mandat est de négocier les rôles et les champs d'intervention de chacun afin d'harmoniser le mécanisme d'accès sectoriel. Un budget spécifique a été accordé au centre de femmes L'ÉRIGE de La Sarre afin de soutenir son projet d'implantation d'une maison d'hébergement dans la MRC Abitibi-Ouest. Ce projet est en voie de réalisation.
RRSSS <i>Conseils de bande et groupes de femmes autochtones</i>	36. Compte tenu de la gravité du phénomène de violence faite aux femmes dans les collectivités autochtones, développer un partenariat pour favoriser l'émergence d'initiatives visant à combattre ce fléau et pour soutenir les projets envisagés par ces communautés.	Voir recommandation no 21.
RRSSS <i>Autres instances régionales</i>	37. S'allier dans un partenariat financier pour s'assurer que les groupes d'action ou de services auprès des femmes victimes de violence disposent des ressources nécessaires permettant d'éviter un refus d'accès aux femmes en situation de violence.	La Régie régionale a consenti des sommes supplémentaires pour éponger le déficit financier des maisons d'hébergement. De plus, elle a subventionné le projet de mise en place d'une maison d'hébergement dans la MRC Abitibi-Ouest (La Sarre).

Organismes responsables <i>Organismes partenaires</i>	Objet de la recommandation	Réalisations
RRSSS <i>Groupes de femmes</i>	38. Concevoir et diffuser, de concert avec les groupes de femmes, des outils d'information ou de sensibilisation en matière de violence à l'intention du public.	L'Agence reconnaît effectivement l'expertise développée par les groupes de femmes et, dans la mesure des moyens financiers dont elle dispose, elle travaille de concert avec ceux-ci pour la conception des outils d'information ou de sensibilisation du public. Ainsi, elle accorde un soutien financier aux CALACS pour les sessions qu'ils offrent dans les établissements scolaires du niveau secondaire. D'autres activités s'insèrent dans ce volet, notamment : - colloque sur la problématique des agressions à caractère sexuel le 24 octobre 2002 - préparation de formations destinées aux partenaires et aux équipes d'intervention médico-sociales des sept centres désignés de la région - évaluation du programme de prévention des agressions sexuelles, <i>Ras le bol, faut que ça change</i> - représentation pour obtenir du financement pour deux centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) en implantation en Abitibi et en Abitibi-Ouest.
MSSS	39. Lors de la sortie publique des orientations sur les agressions sexuelles, accorder les fonds nécessaires pour que les régies régionales puissent développer les moyens d'action qui s'imposent.	Présentement, quatre CALACS, dont un est en voie d'implantation, offrent des services selon les ressources dont ils disposent.

CONCLUSION

L'examen des différents volets de la vie des femmes en Abitibi-Témiscamingue permet de constater des améliorations depuis 1999, mais fait toujours ressortir des disparités par rapport aux hommes, disparités qui sont souvent plus importantes que dans l'ensemble du Québec. À bien des égards, le fait d'être femme soulève des problèmes spécifiques un peu accentués dans une région ressource.

Sur le plan démographique, les femmes de la région font face à une transformation profonde. La population témiscabitibienne diminue et sa distribution selon l'âge risque d'entraîner son vieillissement à un rythme accéléré. Cette baisse résulte en grande partie de la mobilité de la population régionale, les départs étant en excédent des arrivées, ceci dans toutes les classes d'âge. La dénatalité accentue la diminution de la proportion de familles avec enfants, risquant de ce fait de restreindre à plus long terme le soutien aux personnes âgées. L'étendue du territoire ajoute à la difficulté d'accès à des services adaptés aux besoins des femmes qui assument différents rôles auprès de leur entourage tout au long de leur vie.

La population autochtone est plus importante que la moyenne du Québec. Cette population est jeune et son taux de natalité est élevé. Elle prendra de l'importance par rapport à la population totale. Il est donc essentiel d'adapter les ressources destinées à cette population et, spécifiquement, aux besoins des femmes. La MRC Témiscamingue, notamment, se classe au premier rang de la région relativement à la proportion de population autochtone selon le dernier recensement.

En raison du caractère spécialisé de l'économie régionale et de la sensibilité des secteurs moteurs à la conjoncture, les emplois sont un peu plus rares dans la région. Ainsi, même la MRC Rouyn-Noranda, qui affiche le meilleur taux féminin d'emploi de la région (50,4 %), n'atteint pas la moyenne québécoise (53,2 %). On s'attend à une croissance économique plutôt faible au cours des prochaines années. Il y aura quand même du travail pour la nouvelle main-d'œuvre car le vieillissement de la population entraîne un besoin généralisé de relève.

La spécialisation économique de la région marque aussi sa structure professionnelle. Ainsi, 91 % des emplois se concentrent dans moins de la moitié des professions répertoriées au Québec. Le taux de féminité régional est supérieur à celui du Québec dans les professions dites traditionnelles. Malgré la diversification des professions constatée de 1996 à 2001, une proportion importante des femmes de la région continue à faire des choix de carrière stéréotypés. En 2002, les femmes demeurent toujours à peu près absentes de beaucoup de spécialités techniques ou des métiers de mines, de mécanique ou de la construction. Les travaux réalisés dans le cadre du projet *Accès des femmes aux métiers non traditionnels dans les secteurs clés de l'économie régionale*¹⁵ suggèrent des pistes qui favoriseraient l'intégration des femmes là où on les trouve rarement. Les efforts de sensibilisation et la réflexion arrivent à point nommé puisque, dans les

¹⁵ Yvonne CARLOS. *Des femmes dans les mines...*, op. cit.

prochaines années, le vieillissement de la population entraînera un besoin de relève important notamment dans le secteur minier. Ce besoin attendu de nouveau personnel contraste avec les années passées, marquées par une décroissance importante dans ce secteur.

La rareté des emplois se manifeste surtout, pour les hommes, par un chômage plus élevé. Pour les femmes, le manque de travail prend plutôt la forme de conditions de travail précaires et d'un salaire moindre. Ainsi, il est probable qu'une plus grande proportion des travailleuses à temps partiel de la région que de l'ensemble du Québec se fasse imposer ce régime de travail. De plus, la disparité du revenu des femmes par rapport aux hommes de la région est encore plus importante que dans l'ensemble du Québec. Les Témiscabitiennes ne touchent que 59,5 % du revenu masculin, alors que chez les Québécoises ce rapport atteint 67,1 %.

Comme au Québec, la différence du taux d'emploi selon le sexe est moins accentuée chez les plus jeunes et plus élevée pour les 45 ans et plus. Les statistiques ne dévoilent pas les raisons sous-jacentes à l'écart qui se creuse avec les générations. Cette différence peut provenir de contraintes que les femmes rencontrent au cours de leur carrière ou encore de l'évolution des caractéristiques des femmes présentes sur le marché du travail d'une génération à l'autre. Pour tenter de résoudre le problème, il serait utile de savoir si les jeunes ont un profil différent des travailleuses plus âgées. Par ailleurs, le nombre total de places dans les services de garde nettement inférieur à la moyenne québécoise ne facilite assurément pas la conciliation travail-famille.

Au cours des dernières années, l'emploi dans l'extraction et la transformation des ressources naturelles de la région n'a pas été favorisé par la conjoncture. Le secteur minier, notamment, a subi une forte contraction, ne facilitant pas l'insertion d'une nouvelle main-d'œuvre. Le contexte a changé. À cause du vieillissement de la population régionale, des opportunités très diversifiées s'ouvriront. Une partie de ces besoins peuvent être comblés par les femmes qui acceptent du travail à temps partiel à défaut de trouver du travail à temps plein, ce qui pourrait améliorer les conditions de travail de la main-d'œuvre en place. Confrontées à des difficultés de recrutement accrues, les entreprises seront aussi plus ouvertes à l'embauche de femmes dans les emplois non traditionnels.

Le travail autonome, voie alternative à l'emploi salarié, semble peu recherché par la population. Ce régime de travail s'est fortement transformé au cours des dernières décennies. Au Québec comme dans l'ensemble du Canada, la forte réduction du nombre d'exploitant-e-s agricoles a longtemps donné lieu au déclin des emplois autonomes. Depuis le début des années 1990, c'est surtout l'augmentation du nombre de travailleuses et de travailleurs sans employé-e-s qui alimente la croissance de ces emplois. Dans la région, cette forme de travail est plus répandue chez les femmes qui habitent les MRC rurales.

Les femmes de la région sont plus scolarisées que les hommes mais moins que l'ensemble des Québécoises. La scolarisation atténue les différences d'accès des femmes

au marché du travail en comparaison des hommes. Les diplômées universitaires de la région s'illustrent en obtenant un taux d'emploi équivalent à celui de leurs homologues masculins et supérieur aux femmes de l'ensemble du Québec, performance remarquable dans une région où l'accès au marché du travail n'est pas facile.

L'état de santé des Témiscabitiennes est, à bien des égards, inférieur à celui des Québécoises. L'indice de mortalité féminin, qui dépasse nettement celui de l'ensemble des Québécoises, démontre que les femmes de la région en subissent les conséquences. Il est rassurant de constater qu'une plus grande proportion de femmes bénéficie de tests préventifs que la moyenne québécoise, dont la mammographie et surtout le test de PAP. Toutefois, ces mesures ne suffisent pas à contrer les maladies auxquelles les femmes de la région sont sujettes. Elles subissent notamment les conséquences des mauvaises habitudes de vie telles que le tabagisme, la consommation d'alcool et le surplus de poids.

Par ailleurs, le nombre de naissance par 1 000 femmes dépasse significativement la moyenne québécoise dans les classes d'âge de 15 à 19 ans, de 20 à 24 ans et de 25 à 29 ans. De plus, 20 % des naissances surviennent chez des mères les plus faiblement scolarisées, comparativement à 15 % des naissances dans l'ensemble du Québec. On peut se demander si un manque d'accès aux interruptions volontaires de grossesses force davantage les femmes de la région à mener leur grossesse à terme, surtout si elles sont très jeunes. Il se peut que le manque de disponibilité des ressources prive aussi les Témiscabitiennes de 65 ans et plus des services nécessaires et explique qu'elles se retrouvent moins en institution que la moyenne québécoise malgré un état de santé inférieur.

Les statistiques les plus récentes sur la violence soulèvent, à certains égards, des problèmes majeurs pour les Témiscabitiennes. En particulier, le taux de victimisation des jeunes femmes de la région est le troisième plus élevé au Québec. Au chapitre de la violence conjugale, on observe un écart important sur le plan du classement des dossiers et des mises en accusation, dont les proportions sont nettement inférieures dans la région. Il serait essentiel de comprendre les raisons d'une telle différence de traitement des plaintes rapportées aux policiers dans la région.

Dans la sphère politique, les femmes sont le plus fortement représentées dans les commissions scolaires et les conseils d'administration des institutions d'enseignement, dans les associations de la culture, de l'environnement, au Forum Jeunesse, ainsi qu'au conseil d'administration de l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux et des établissements de ce secteur. La CSN se distingue par une représentation féminine paritaire qui tranche avec les autres grands syndicats présents dans la région. Le milieu économique, les associations d'ordre touristique ou de loisirs, le monde municipal, la fonction publique sont dirigés en majorité par des hommes.

La sous-représentation des femmes à la tête des municipalités ou des MRC est d'ailleurs lourde de conséquences compte tenu de l'extension du rôle que le gouvernement a

confié aux élu-e-s municipaux avec la création des conférences régionales des élu-e-s (CRÉ) qui remplacent dorénavant les conseils régionaux de développement (CRD). Ainsi, pour éviter que la représentation des femmes à la CRÉ de l'Abitibi-Témiscamingue n'accuse un trop grand recul par rapport à la présence qu'elles avaient à la CRDAT (38 %), les élus ont nommé six femmes qui occupent tous les postes réservés à la société civile, puisque aucune femme ne faisait partie des membres prescrits par la Loi. La proportion de membres féminins de la CRÉ atteint ainsi 30 %.

Ainsi, malgré la mise en œuvre d'une grande partie des recommandations formulées en 1999, force est de constater que l'égalité n'est pas atteinte pour les femmes de la région. Les disparités ne se corrigent que lentement et les efforts doivent être poursuivis.

ANNEXE I

TABLEAU 1 — Population totale, selon le sexe, ensemble du Québec et régions administratives, 2001

	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Le Québec	3 704 635	51,2	3 532 845	48,8	7 237 480	100,0
Bas-Saint-Laurent	102 235	51,0	98 400	49,0	200 630	100,0
Saguenay–Lac-Saint-Jean	140 140	50,4	138 145	49,6	278 280	100,0
Capitale-Nationale	331 045	51,8	307 855	48,2	638 920	100,0
Mauricie	131 640	51,6	123 625	48,4	255 265	100,0
Estrie	145 600	51,0	140 000	49,0	285 620	100,0
Montréal	945 230	52,1	867 500	47,9	1 812 725	100,0
Outaouais	161 025	51,0	154 510	49,0	315 550	100,0
Abitibi-Témiscamingue	72 990	50,0	73 095	50,0	146 090	100,0
Côte-Nord	48 240	49,3	49 515	50,6	97 760	100,0
Nord-du-Québec	18 795	48,7	19 780	51,3	38 575	100,0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	49 220	50,8	47 710	49,2	96 930	100,0
Chaudière-Appalaches	193 170	50,4	190 215	49,6	383 380	100,0
Laval	176 465	51,4	166 535	48,6	343 005	100,0
Lanaudière	195 260	50,3	193 225	49,7	388 495	100,0
Laurentides	233 115	50,5	228 245	49,5	461 360	100,0
Montréal	650 075	50,9	626 310	49,1	1 276 410	100,0
Centre-du-Québec	110 355	50,5	108 150	49,5	218 500	100,0

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

Tableau A — Population totale, régions administratives et ensemble du Québec, 1991, 1996 et 2001

	1991	%	1996	%	2001	%
Le Québec	6 895 975	100,0	7 138 795	100,0	7 237 480	100,0
Bas-Saint-Laurent	205 140	3,0	206 064	2,9	200 630	2,8
Saguenay-Lac-Saint-Jean	286 165	4,1	286 649	4,0	278 280	3,8
Capitale-Nationale	615 840	8,9	633 511	8,9	638 920	8,8
Mauricie	258 550	3,7	261 208	3,7	255 265	3,5
Estrie	268 415	3,9	278 470	3,9	285 620	3,9
Montréal	1 775 870	25,8	1 775 846	24,9	1 812 725	25,0
Outaouais	283 775	4,1	307 441	4,3	315 550	4,4
Abitibi-Témiscamingue	151 985	2,2	153 905	2,2	146 090	2,0
Côte-Nord	103 225	1,5	103 299	1,4	97 760	1,4
Nord-du-Québec	36 310	0,5	38 395	0,5	38 575	0,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	105 970	1,5	105 174	1,5	96 930	1,3
Chaudière-Appalaches	367 955	5,3	380 496	5,3	383 380	5,3
Laval	314 395	4,6	330 393	4,6	343 005	4,7
Lanaudière	334 840	4,9	375 174	5,3	388 495	5,4
Laurentides	381 705	5,5	431 643	6,0	461 360	6,4
Montréal	1 198 185	17,4	1 255 920	17,6	1 276 410	17,6
Centre-du-Québec	207 660	3,0	215 207	3,0	218 500	3,0

TABLEAU 2 — Taux de croissance de la population, ensemble du Québec et régions administratives, 1991-2001

	1991-1996	1996-2001	1991-2001
	%		
Le Québec	3,5	1,4	5,0
Bas-Saint-Laurent	0,5	-2,6	-2,2
Saguenay–Lac-Saint-Jean	0,2	-2,9	-2,8
Capitale-Nationale	2,9	0,9	3,7
Mauricie	1,0	-2,3	-1,3
Estrie	3,7	2,6	6,4
Montréal	-0,001	2,1	2,1
Outaouais	8,3	2,6	11,2
Abitibi-Témiscamingue	1,3	-5,1	-3,9
Côte-Nord	0,1	-5,4	-5,3
Nord-du-Québec	5,7	0,5	6,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	-0,8	-7,8	-8,5
Chaudière-Appalaches	3,4	0,8	4,2
Laval	5,1	3,8	9,1
Lanaudière	12,0	3,6	16,0
Laurentides	13,1	6,9	20,9
Montréal	4,8	1,6	6,5
Centre-du-Québec	3,6	1,5	5,2

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

**TABLEAU B — Migration interrégionale par groupe d'âge¹,
Abitibi-Témiscamingue, 1991-2003**

	Entrants	Sortants	Solde	Taux d'entrée	Taux de sortie	Taux net
	Nombre			%		
5-9 ans	482	1 151	-669	4,6	10,9	-6,3
10-14 ans	400	940	-540	3,6	8,4	-4,8
15-19 ans	392	1 225	-833	3,3	10,4	-7,1
20-24 ans	609	2 947	-2 338	5,0	24,1	-19,1
25-29 ans	906	2 361	-1 455	8,9	23,2	-14,3
30-34 ans	703	1 514	-811	6,8	14,6	-7,8
35-39 ans	623	1 481	-858	4,6	11,0	-6,4
40-44 ans	552	1 321	-769	3,7	8,9	-5,2
45-49 ans	463	1 015	-552	3,5	7,7	-4,2
50-54 ans	387	656	-269	3,6	6,0	-2,5
55-59 ans	295	445	-150	3,4	5,2	-1,7
60-64 ans	207	312	-105	3,2	4,9	-1,6
65-69 ans	116	188	-72	2,1	3,3	-1,3
70-74 ans	76	149	-73	1,4	2,8	-1,4
75-79 ans	64	110	-46	1,5	2,5	-1,0
80 ans et plus	70	111	-41	1,3	2,0	-0,8
Total	6 344	15 931	-9 587	4,1	10,3	-6,2

1. Âge en fin de période.

Source : Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) par l'Institut de la statistique du Québec, janvier 2004.

TABLEAU 3 — Population, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région de l'Abitibi-Témiscamingue et MRC, 2001

	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Le Québec	3 704 635	51,2	3 532 845	48,8	7 237 480	100,0
0-14 ans	632 510	49,0	659 070	51,0	1 291 585	17,8
15-19 ans	226 215	49,0	235 855	51,0	462 070	6,4
20-24 ans	241 265	49,5	246 145	50,5	487 405	6,7
25-29 ans	220 750	50,0	220 590	50,0	441 335	6,1
30-34 ans	241 065	50,2	239 375	49,8	480 445	6,6
35-44 ans	626 465	50,4	617 515	49,6	1 243 980	17,2
45-54 ans	561 865	50,6	548 080	49,4	1 109 945	15,3
55-64 ans	389 945	51,2	370 960	48,8	760 910	10,5
65-69 ans	155 045	53,2	136 290	46,8	291 335	4,0
70-74 ans	143 400	56,0	112 450	44,0	255 850	3,5
75 ans et +	266 115	64,5	146 525	35,5	412 625	5,7
Abitibi-Témiscamingue	72 990	50,0	73 095	50,0	146 090	100,0
0-14 ans	14 245	48,9	14 870	51,1	29 115	19,9
15-19 ans	5 350	48,4	5 695	51,6	11 045	7,6
20-24 ans	4 465	50,2	4 435	49,8	8 900	6,1
25-29 ans	4 080	50,0	4 080	50,0	8 160	5,6
30-34 ans	4 660	50,7	4 540	49,3	9 200	6,3
35-44 ans	12 905	49,5	13 190	50,5	26 095	17,9
45-54 ans	10 965	48,4	11 680	51,6	22 645	15,5
55-64 ans	6 940	49,1	7 200	50,9	14 140	9,7
65-69 ans	2 710	51,3	2 570	48,7	5 280	3,6
70-74 ans	2 615	55,6	2 090	44,4	4 705	3,2
75 ans et +	4 095	60,0	2 730	40,0	6 825	4,7
Témiscamingue	8 660	49,5	8 840	50,5	17 500	100,0
0-14 ans	1 740	48,5	1 850	51,5	3 590	20,5
15-19 ans	645	47,4	715	52,6	1 360	7,8
20-24 ans	495	49,0	515	51,0	1 010	5,8
25-29 ans	505	49,5	515	50,5	1 020	5,8
30-34 ans	565	50,2	560	49,8	1 125	6,4
35-44 ans	1 440	48,6	1 525	51,4	2 965	16,9
45-54 ans	1 225	47,6	1 350	52,4	2 575	14,7
55-64 ans	800	48,2	860	51,8	1 660	9,5
65-69 ans	365	52,5	330	47,5	695	4,0
70-74 ans	350	57,4	260	42,6	610	3,5
75 ans et +	540	59,7	365	40,3	905	5,2
Rouyn-Noranda	20 105	50,7	19 510	49,2	39 620	100,0
0-14 ans	3 840	49,8	3 870	50,2	7 710	19,5
15-19 ans	1 410	49,0	1 465	51,0	2 875	7,3
20-24 ans	1 225	49,9	1 230	50,1	2 455	6,2
25-29 ans	1 160	52,6	1 045	47,4	2 205	5,6
30-34 ans	1 350	52,2	1 235	47,8	2 585	6,5
35-44 ans	3 595	50,1	3 585	49,9	7 180	18,1
45-54 ans	3 050	49,0	3 175	51,0	6 225	15,7
55-64 ans	1 925	50,0	1 925	50,0	3 850	9,7
65-69 ans	755	52,2	690	47,8	1 445	3,6
70-74 ans	675	54,2	570	45,8	1 245	3,1
75 ans et +	1 125	61,1	715	38,9	1 840	4,6

Abitibi-Ouest	10 895	49,6	11 090	50,5	21 980	100,0
0-14 ans	2 005	48,7	2 110	51,3	4 115	18,7
15-19 ans	875	49,3	900	50,7	1 775	8,1
20-24 ans	660	49,4	675	50,6	1 335	6,1
25-29 ans	540	48,9	565	51,1	1 105	5,0
30-34 ans	620	50,6	605	49,4	1 225	5,6
35-44 ans	1 825	48,8	1 915	51,2	3 740	17,0
45-54 ans	1 590	47,0	1 790	53,0	3 380	15,4
55-64 ans	1 120	48,8	1 175	51,2	2 295	10,4
65-69 ans	450	50,8	435	49,2	885	4,0
70-74 ans	505	57,1	380	42,9	885	4,0
75 ans et +	710	56,6	545	43,4	1 255	5,7
Abitibi	12 185	49,5	12 425	50,5	24 615	100,0
0-14 ans	2 410	47,6	2 650	52,4	5 060	20,6
15-19 ans	940	48,6	995	51,4	1 935	7,9
20-24 ans	815	50,6	795	49,4	1 610	6,5
25-29 ans	690	49,1	715	50,9	1 405	5,7
30-34 ans	725	48,5	770	51,5	1 495	6,1
35-44 ans	2 165	50,0	2 165	50,0	4 330	17,6
45-54 ans	1 875	48,3	2 005	51,7	3 880	15,8
55-64 ans	1 130	48,9	1 180	51,1	2 310	9,4
65-69 ans	385	47,2	430	52,8	815	3,3
70-74 ans	425	57,8	310	42,2	735	3,0
75 ans et +	630	61,2	400	38,8	1 030	4,2
Vallée-de-l'Or	21 145	49,9	21 230	50,1	42 375	100,0
0-14 ans	4 250	49,2	4 390	50,8	8 640	20,4
15-19 ans	1 480	47,7	1 620	52,3	3 100	7,3
20-24 ans	1 270	51,0	1 220	49,0	2 490	5,9
25-29 ans	1 185	48,9	1 240	51,1	2 425	5,7
30-34 ans	1 400	50,5	1 370	49,5	2 770	6,5
35-44 ans	3 880	49,2	4 000	50,8	7 880	18,6
45-54 ans	3 225	49,0	3 360	51,0	6 585	15,5
55-64 ans	1 965	48,8	2 060	51,2	4 025	9,5
65-69 ans	755	52,4	685	47,6	1 440	3,4
70-74 ans	660	53,7	570	46,3	1 230	2,9
75 ans et +	1 090	60,7	705	39,3	1 795	4,2

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme,
Institut de la statistique du Québec, 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 4 — Population immigrée, selon le sexe, ensemble du Québec et région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2001

	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Population
	Nombre			%	
Le Québec	358 675	348 290	706 965	50,7	9,8
Abitibi-Témiscamingue	815	790	1 595	51,1	1,1

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU C — Population selon l'origine et le sexe, ensemble du Québec et région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2001

	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Population
	Nombre			%	
Le Québec					
Population immigrée	358 675	348 290	706 965	50,7	9,8
Population autochtone			130 165		1,8
Population autochtone de 15 ans et plus	55 895	26 855	29 035	51,9	1,0
Abitibi-Témiscamingue					
Population immigrée	815	790	1 595	51,1	1,1
Population autochtone			6 030		4,2
Population autochtone de 15 ans et plus	3 410	1 550	1 860	54,5	2,8
Selon le CRHC*					
La Sarre	100	45	55	55,0	0,5
Ville-Marie	1 170	560	605	51,7	8,6
Senneterre	185	75	110	59,5	2,2
Rouyn-Noranda	355	130	225	63,4	1,1
Val-d'Or	1 125	500	625	55,6	3,8
Amos	475	235	235	49,5	2,6

Sources : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003. Luc Blanchette. Économiste. DRHC Rouyn-Noranda

* Le découpage des centres de ressources humaines Canada est un peu différent de celui des MRC

TABLEAU 5 — Familles, selon le type et le nombre d'enfants, région de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2001

	Abitibi-Témiscamingue		Ensemble du Québec	
	Nombre	%	Nombre	%
Familles avec au moins un enfant	26 090	100,0	1 267 815	100,0
Familles biparentales	19 955	76,5	932 225	73,5
1 enfant	7 705	38,6	377 290	40,5
2 enfants	8 540	42,8	393 080	42,2
3 enfants ou plus	3 705	18,6	161 850	17,4
Familles monoparentales	6 125	23,5	335 595	26,5
Chef féminin	4 675	76,3	267 570	79,7
1 enfant	2 945	63,0	167 550	62,6
2 enfants	1 295	27,7	75 930	28,4
3 enfants ou plus	435	9,3	24 085	9,0
Chef masculin	1 450	23,7	68 025	20,3
1 enfant	980	67,6	45 780	67,3
2 enfants	415	28,6	17 705	26,0
3 enfants ou plus	65	4,5	4 535	6,7

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, avril 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU D — Population active de 15 ans et plus, selon le sexe et l'industrie, région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2001

	Abitibi-Témiscamingue				Le Québec	
	Femmes		Hommes		Taux de féminité	
	Nombre	%	Nombre		%	
Population active totale	31 030	100,0	39 520	100,0		
Agriculture, foresterie et pêche	995	3,2	3 825	9,7	20,6	26,4
Extraction minière	390	1,3	4 165	10,5	8,6	9,7
Services publics	235	0,8	670	1,7	26,1	27,1
Construction	370	1,2	2 835	7,2	11,5	12,1
Fabrication	1 345	4,3	6 825	17,3	16,5	30,9
Commerce de gros	735	2,4	2 105	5,3	25,9	32,1
Commerce de détail	4 850	15,6	3 675	9,3	56,9	53,0
Transport et entreposage	700	2,3	2 985	7,6	19,0	22,7
Industrie de l'information/culture	505	1,6	490	1,2	51,0	46,9
Finance et assurances	1 305	4,2	475	1,2	72,9	66,8
Services immobiliers/location	305	1,0	350	0,9	45,9	41,8
Serv. Profes./scient./techn.	895	2,9	1 185	3,0	42,7	43,8
Gestion sociétés/entreprises	20	0,1	25	0,1	50,0	52,4
Services administratifs/soutien	740	2,4	1 065	2,7	40,8	41,0
Services d'enseignement	3 290	10,6	1 555	3,9	68,0	64,4
Soins de santé/sociaux	5 970	19,2	1 255	3,2	82,6	78,1
Arts, spectacles et loisirs	435	1,4	340	0,9	56,5	46,9
Hébergement et restauration	3 265	10,5	1 185	3,0	73,5	58,9
Autres services	1 725	5,6	1 685	4,3	50,8	51,7
Administrations publiques	1 875	6,0	1 605	4,1	54,0	47,8
Toutes les industries	29 910	96,4	38 315	97,0	43,8	46,2
Industrie non classée	1 115	3,6	1 205	3,0		

Note : La somme des composantes peut ne pas être égale en raison des arrondissements.

Source : Luc Blanchette. DRHC à partir du Recensement 2001 de Statistique Canada

TABLEAU 6 — Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec, région de l'Abitibi-Témiscamingue et MRC, 2001

	Femmes			Hommes		
	Activité	Emploi	Chômage	Activité	Emploi	Chômage
	%			%		
Le Québec	57,7	53,2	7,7	71,1	64,9	8,7
15-19 ans	42,1	35,6	15,5	44,1	37,2	15,7
20-29 ans	78,6	71,6	9,0	85,1	75,6	11,2
30-44 ans	80,7	75,1	6,9	91,9	85,0	7,5
45 ans et +	39,7	37,0	6,6	57,2	52,9	7,5
Abitibi-Témiscamingue	53,8	48,4	10,2	68,7	57,0	17,0
15-19 ans	35,0	27,4	21,5	37,1	28,3	24,1
20-29 ans	72,9	63,5	12,8	82,3	63,3	22,9
30-44 ans	76,8	70,0	9,0	90,4	77,2	14,7
45 ans et +	36,3	33,5	7,6	56,1	47,2	15,8
Témiscamingue	53,9	49,9	7,5	69,1	57,5	16,8
15-19 ans	26,3	24,1	11,4	41,3	31,9	21,1
20-29 ans	69,2	62,6	10,3	85,0	65,8	22,6
30-44 ans	79,0	73,9	6,1	90,8	76,4	16,4
45 ans et +	38,9	36,0	7,1	55,7	48,0	14,1
Rouyn-Noranda	55,7	50,4	9,7	69,2	59,3	14,3
15-19 ans	35,1	27,4	20,8	36,1	27,4	24,3
20-29 ans	76,0	68,2	10,5	84,2	67,3	20,1
30-44 ans	81,8	73,7	9,8	91,7	80,6	12,4
45 ans et +	35,7	33,2	6,7	55,7	48,6	12,3
Abitibi-Ouest	46,0	40,7	11,6	64,1	51,2	20,0
15-19 ans	28,6	20,0	28,0	39,3	29,2	25,7
20-29 ans	71,2	61,0	13,7	78,8	52,5	32,8
30-44 ans	67,8	62,5	8,1	89,4	73,9	17,3
45 ans et +	30,0	26,6	11,2	50,2	42,3	15,8
Abitibi	53,8	48,6	9,8	69,5	55,9	19,4
15-19 ans	36,0	29,4	18,3	35,8	28,0	23,2
20-29 ans	71,3	60,5	15,2	79,0	58,7	24,9
30-44 ans	73,9	67,8	8,6	89,7	76,0	15,2
45 ans et +	38,5	36,2	5,8	59,4	46,9	21,2
Vallée-de-l'Or	56,0	49,7	11,2	70,2	58,4	16,7
15-19 ans	41,9	31,9	24,0	35,8	27,1	25,2
20-29 ans	73,3	62,7	14,2	83,4	67,1	19,6
30-44 ans	77,0	69,5	9,8	89,8	76,9	14,6
45 ans et +	38,3	35,1	8,3	58,1	48,3	16,5

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 7 — Taux d'emploi, selon le sexe et l'âge, ensemble du Québec et région de l'Abitibi-Témiscamingue, 1996, 1998, 2000 et 2002

	Femmes				Hommes			
	1996	1998	2000	2002	1996	1998	2000	2002
	%				%			
Le Québec								
15-19 ans	30,7	30,9	34,4	41,8	32,9	31,5	39,6	41,5
20-29 ans	64,2	67,1	69,4	71,6	70,1	72,3	74,5	77,3
30-44 ans	68,3	70,1	73,6	75,8	79,9	82,4	84,8	85,5
45 ans et +	30,3	32,8	34,3	36,6	49,2	50,6	51,3	52,7
Abitibi-Témiscamingue								
15-19 ans	--	39,6	31,9	35,4	38,8	28,6	36,7	38,5
20-29 ans	61,5	60,6	65,3	68,5	72,4	73,9	72,2	68,6
30-44 ans	64,1	64,4	72,2	71,4	80,5	77,5	79,7	80,7
45 ans et +	31,5	27,7	32,3	30,6	46,6	44,8	51,2	49,2

-- : Une population inférieure à 1 500 au Québec représente une estimation non fiable selon les critères de diffusion de Statistique Canada.

Source : Statistique Canada. Enquête sur la population active (EPA). Données fournies par l'Institut de la statistique du Québec, février 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLERAU 8 — Population de 15 ans et plus ayant travaillé en 2000 surtout à temps plein et à temps partiel, selon le sexe, ensemble du Québec et région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2001

	Femmes				Hommes			
	Temps plein		Temps partiel		Temps plein		Temps partiel	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Le Québec	1 275 730	72,1	494 225	27,9	1 768 495	86,6	274 640	13,4
Abitibi-Témiscamingue	21 080	66,1	10 805	33,9	35 750	87,6	5 040	12,4

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 9 — Main-d'œuvre active de 15 ans et plus, selon le sexe et la profession, région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2001

	Abitibi-Témiscamingue				Le Québec	
	Femmes		Hommes		Taux de féminité	Taux de féminité
	Nombre	%	Nombre	%		
Population active totale	31 030	100,0	39 520	100,0	44,0	46,2
Gestion (cadres supérieurs, directrices et directeurs)	1 805	5,8	3 595	9,1	33,4	32,8
Affaires, finance et administration	7 535	24,3	2 430	6,1	75,6	71,8
Personnel en gestion, en administration des affaires et en finance	975	3,1	645	1,6	60,2	54,6
Secrétaires et personnel de bureau	6 000	19,3	1 400	3,5	81,1	77,0
Personnel administratif, de réglementation et de supervision du travail de bureau	565	1,8	355	0,9	61,4	64,1
Sciences naturelles et appliquées	725	2,3	2 500	6,3	22,5	21,9
Santé	2 840	9,2	645	1,6	81,5	77,9
Personnel professionnel des soins de santé	300	1,0	195	0,5	60,6	54,3
Personnel professionnel en sciences infirmières	1 185	3,8	80	0,2	93,7	90,9
Personnel technique et personnel assimilé du secteur de la santé	600	1,9	235	0,6	71,9	78,3
Personnel de soutien des services de santé	750	2,4	150	0,4	83,3	81,2
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	4 250	13,7	1 675	4,2	71,7	66,5
Juges, avocates et avocats, psychologues, travailleuses et travailleurs sociaux	710	2,3	500	1,3	58,7	54,7
Personnel enseignant	2 080	6,7	955	2,4	68,5	63,0
Personnel paraprofessionnel du droit, des services sociaux et de l'enseignement	1 480	4,8	230	0,6	86,5	83,2
Arts, culture, sports et loisirs	660	2,1	470	1,2	58,4	53,1
Vente et services	10 235	33,0	6 020	15,2	63,0	54,4
Personnel de supervision de la vente et des services	195	0,6	250	0,6	43,8	49,8
Personnel de la vente et des services	6 795	21,9	4 355	11,0	60,9	53,8
Personnel des aliments, des boissons et du tourisme	2 110	6,8	650	1,6	76,4	62,3
Personnel des services de protection	245	0,8	675	1,7	26,6	18,8
Personnel de soutien familial et de garderie	870	2,8	70	0,2	92,6	90,4
Métiers, transports et machinerie	675	2,2	12 205	30,9	5,2	7,3
Primaire	725	2,3	5 495	13,9	11,7	20,9
Professions du secteur agricole sauf les manoeuvres	520	1,7	1 025	2,6	33,7	27,8
Professions des secteurs forestier, minier, pétrolier, gazéifère et des pêches	80	0,3	3 895	9,9	2,0	6,1
Personnel élémentaire de la production primaire	105	0,3	570	1,4	15,6	17,2
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	455	1,5	3 285	8,3	12,2	34,0
Travailleuses et travailleurs non classés	1 110	3,6	1 215	3,1	47,7	49,0

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, juin 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLERAU 10 — Travail autonome dans la population active, ensemble du Québec, région de l'Abitibi-Témiscamingue et MRC, 2001 et 1996

	Femmes				Hommes			
	Entreprise constituée en société		Entreprise non constituée en société		Entreprise constituée en société		Entreprise non constituée en société	
	2001	1996	2001	1996	2001	1996	2001	1996
	%				%			
Le Québec	2,1	2,1	5,2	4,8	5,0	5,2	7,5	7,8
Abitibi-Témiscamingue	2,2	2,5	5,2	4,8	4,4	4,2	6,3	5,9
Témiscamingue	2,7	3,3	6,6	6,0	4,2	5,4	8,3	8,0
Rouyn-Noranda	1,8	1,7	4,6	4,5	3,5	2,3	6,0	4,7
Abitibi-Ouest	3,0	3,1	6,5	5,8	4,2	4,9	7,5	7,0
Abitibi	2,9	3,2	5,5	4,5	5,4	5,6	5,7	5,8
Vallée-de-l'Or	1,7	2,2	4,5	4,5	4,7	4,3	5,5	5,7

Source: Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, juin 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

**Tableau E - Services de garde pour cent enfants 0-4 ans, ensemble du Québec
et région de l'Abitibi-Témiscamingue, 2002**

	Témiscamingue	Ensemble du Québec
Places - CPE installation	13,5	15,8
Places - CPE milieu famille	20,9	17,2
Places - garderies but lucratif	0,8	7,0
Places services de garde - total	35,1	40,0

Source : Eco-Santé Québec, 2003

TABLEAU 11 — Population de 15 ans et plus, selon le niveau de scolarité, le sexe et l'âge, région de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2001

	Moins d'une 9 ^e année	9 ^e à la 13 ^e année	Études post- secondaires partielles *	Grade universitaire**	Total
	%				
Abitibi-Témiscamingue					
Femmes	19,5	38,4	33,2	8,9	100,0
15-19 ans	4,2	68,8	26,9	-	100,0
20-29 ans	4,9	27,4	53,9	13,7	100,0
30-44 ans	5,7	40,1	40,9	13,4	100,0
45-54 ans	13,0	44,7	31,8	10,2	100,0
55-64 ans	38,9	33,3	22,5	5,0	100,0
65 ans et +	64,7	22,6	10,7	2,0	100,0
Hommes	21,6	37,5	33,9	7,1	100,0
15-19 ans	7,3	69,6	23,0	-	100,0
20-29 ans	9,9	32,5	52,0	5,7	100,0
30-44 ans	7,5	39,7	42,9	9,7	100,0
45-54 ans	16,2	40,1	34,3	9,5	100,0
55-64 ans	43,5	28,2	21,0	7,4	100,0
65 ans et +	69,4	17,4	10,2	3,1	100,0
Le Québec					
Femmes	15,9	34,1	36,7	13,3	100,0
15-19 ans	4,9	63,3	31,7	0,1	100,0
20-29 ans	3,2	18,3	58,2	20,3	100,0
30-44 ans	4,6	31,5	44,3	19,6	100,0
45-54 ans	10,5	39,6	35,5	14,4	100,0
55-64 ans	27,7	36,0	26,8	9,5	100,0
65 ans et +	48,5	32,2	15,5	3,8	100,0
Hommes	14,4	33,3	37,7	14,6	100,0
15-19 ans	8,0	67,2	24,7	0,1	100,0
20-29 ans	5,1	26,1	55,5	13,4	100,0
30-44 ans	5,4	31,7	43,8	19,1	100,0
45-54 ans	10,1	34,4	37,5	18,0	100,0
55-64 ans	25,6	29,7	29,1	15,7	100,0
65 ans et +	45,5	26,4	18,7	9,4	100,0

* Études post-secondaires partielles comprend: certificat ou diplôme d'une école de métiers, études collégiales, études universitaires sans baccalauréat ou diplôme supérieur.

** Grade universitaire comprend : baccalauréat, certificat ou diplôme supérieur au baccalauréat, maîtrise et doctorat.

- : Valeur zéro.

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 12 — Taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage, selon le sexe, le niveau de scolarité et l'âge, ensemble du Québec, région de l'Abitibi-Témiscamingue et MRC, 2001

	Femmes			Hommes		
	Activité	Emploi	Chômage	Activité	Emploi	Chômage
	%			%		
Le Québec	57,7	53,2	7,7	71,1	64,9	8,7
Moins d'une 9^e année	18,1	15,3	15,3	37,7	31,9	15,5
15-19 ans	23,4	16,3	30,5	38,0	28,8	24,1
20-29 ans	42,1	31,7	24,5	73,5	57,2	22,1
30-44 ans	50,7	41,4	18,3	71,8	58,8	18,1
45 ans et +	14,0	12,2	12,6	30,1	26,3	12,8
9^e à 13^e année	50,2	45,3	9,8	68,0	61,0	10,2
15-19 ans	33,5	27,5	17,8	38,2	32,1	16,1
20-29 ans	64,5	55,2	14,4	84,5	73,2	13,4
30-44 ans	73,4	66,6	9,1	89,9	81,5	9,4
45 ans et +	40,4	37,4	7,5	59,8	54,9	8,2
Études postsecondaires partielles	72,9	67,8	6,9	81,6	75,2	7,9
15-19 ans	62,0	54,5	12,1	61,9	53,6	13,4
20-29 ans	82,3	75,6	8,2	86,2	77,5	10,1
30-44 ans	85,0	79,8	6,1	94,4	88,2	6,5
45 ans et +	56,0	52,8	5,7	69,1	64,2	7,1
Grade universitaire	81,8	78,1	4,5	83,7	79,8	4,7
15-19 ans	60,3	55,2	8,6	66,7	58,3	12,5
20-29 ans	86,7	81,3	6,3	86,2	79,4	7,9
30-44 ans	89,8	85,9	4,3	95,1	90,6	4,7
45 ans et +	68,6	66,3	3,2	73,2	70,7	3,4
Abitibi-Témiscamingue	53,8	48,4	10,1	68,7	57,0	17,0
Moins d'une 9^e année	15,5	12,9	17,0	37,5	26,3	29,5
15-19 ans	26,1	19,6	16,7	29,6	18,5	41,7
20-29 ans	43,4	26,5	22,2	70,4	43,8	40,3
30-44 ans	47,0	37,0	23,4	71,4	49,6	30,5
45 ans et +	10,9	9,5	13,5	30,3	22,2	26,7
9^e à 13^e année	50,2	44,1	12,3	69,8	56,0	19,8
15-19 ans	30,0	23,7	21,8	30,0	22,9	23,8
20-29 ans	57,8	48,5	16,0	81,4	56,1	31,3
30-44 ans	67,0	58,9	12,2	89,2	72,9	17,9
45 ans et +	43,5	39,8	8,5	67,8	56,7	16,4
Études postsecondaires partielles	71,6	64,6	9,8	83,3	71,9	13,6
15-19 ans	49,8	38,2	21,2	59,4	46,9	21,9
20-29 ans	79,6	68,8	12,9	84,4	70,5	17,4
30-44 ans	84,7	77,9	7,7	94,1	82,8	12,4
45 ans et +	55,8	51,9	6,8	73,5	65,0	11,6
Grade universitaire	87,0	84,2	3,0	88,3	84,4	4,6
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	91,4	87,9	4,7	82,3	77,1	7,6
30-44 ans	92,5	89,5	2,1	97,1	93,1	3,9
45 ans et +	75,2	72,1	2,9	82,0	78,2	3,6
Témiscamingue	53,9	49,9	7,5	69,0	57,4	16,8
Moins d'une 9^e année	17,4	15,2	15,0	36,7	27,6	24,8
15-19 ans	--	33,3	--	40,0	--	--
20-29 ans	75,0	75,0	--	76,9	69,2	20,0
30-44 ans	47,4	36,8	--	76,9	57,7	25,0

45 ans et +	13,9	11,9	17,9	29,7	21,8	25,0
9^e à 13^e année	47,8	43,5	9,4	69,6	57,2	17,9
15-19 ans	26,1	27,2	8,3	36,2	29,5	15,8
20-29 ans	47,8	37,7	21,2	77,3	59,1	23,5
30-44 ans	62,2	57,0	9,5	88,5	71,5	19,2
45 ans et +	47,7	43,5	7,8	68,4	58,8	15,7
Études postsecondaires partielles	68,4	63,4	7,2	82,4	69,1	15,9
15-19 ans	29,4	20,6	30,0	69,2	38,5	38,9
20-29 ans	79,2	70,8	6,0	88,6	71,4	19,4
30-44 ans	88,3	82,2	5,7	95,2	78,6	16,9
45 ans et +	48,2	44,6	6,2	69,6	64,4	7,5
Grade universitaire	91,7	91,7	--	88,9	86,4	4,2
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	96,9	96,9	--	90,0	60,0	44,4
30-44 ans	89,1	89,1	--	93,2	93,2	--
45 ans et +	87,5	84,4	--	78,6	82,1	--

Rouyn-Noranda	55,7	50,3	9,7	69,2	59,3	14,3
Moins d'une 9^e année	14,6	10,9	24,1	37,0	26,6	28,1
15-19 ans	30,8	23,1	--	30,0	20,0	33,3
20-29 ans	44,4	33,3	25,0	83,0	48,9	38,5
30-44 ans	56,3	39,6	29,6	74,6	52,4	29,8
45 ans et +	8,8	7,0	23,3	28,1	21,5	23,7
9^e à 13^e année	46,7	41,6	11,1	67,5	55,0	18,5
15-19 ans	27,5	20,9	20,7	29,0	21,5	25,9
20-29 ans	55,8	49,6	11,1	82,7	54,3	34,3
30-44 ans	70,4	61,8	12,2	91,1	75,2	17,1
45 ans et +	35,6	34,0	5,8	62,7	55,3	11,7
Études postsecondaires partielles	75,1	67,9	9,8	83,1	73,7	11,5
15-19 ans	60,9	50,0	20,5	55,9	45,6	21,1
20-29 ans	80,8	71,6	12,4	85,1	75,0	12,3
30-44 ans	88,4	79,7	9,9	93,9	84,4	9,9
45 ans et +	58,6	54,9	5,4	72,7	64,7	11,9
Grade universitaire	88,9	85,4	3,6	89,5	87,1	2,7
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	93,8	90,0	2,7	82,9	82,9	5,9
30-44 ans	92,7	89,9	2,4	97,6	95,9	--
45 ans et +	79,3	73,9	5,7	84,6	81,5	2,9

Abitibi-Ouest	46,0	40,7	11,6	64,1	51,2	20,0
Moins d'une 9^e année	12,6	11,0	12,5	33,2	23,5	29,3
15-19 ans	33,3	--	100,0*	58,3	33,3	57,1
20-29 ans	26,7	13,3	--	54,5	40,9	33,3
30-44 ans	32,0	32,0	25,0	76,6	44,7	44,4
45 ans et +	10,8	9,5	9,3	26,0	20,2	23,5
9^e à 13^e année	44,2	37,2	15,8	66,8	52,7	20,8
15-19 ans	20,7	14,7	29,2	27,8	19,8	28,6
20-29 ans	55,2	43,1	25,0	78,2	43,7	42,6
30-44 ans	58,3	51,3	11,2	86,7	71,0	17,0
45 ans et +	39,8	33,1	15,9	66,1	57,5	13,6
Études postsecondaires partielles	69,2	62,6	10,1	82,7	67,4	18,3
15-19 ans	45,3	35,8	20,8	63,4	56,1	15,4
20-29 ans	79,7	69,6	10,9	81,7	58,5	30,2
30-44 ans	78,5	72,8	9,3	94,7	82,0	14,9
45 ans et +	57,3	52,7	5,3	72,4	61,9	14,5
Grade universitaire	82,9	80,2	3,3	94,9	88,5	5,4

15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	96,2	84,6	8,0	100,0*	75,0	--
30-44 ans	93,3	88,9	--	103,0*	93,9	5,9
45 ans et +	67,5	65,0	--	90,0	82,5	5,6

Abitibi	53,8	48,6	9,7	69,5	55,9	19,4
Moins d'une 9^e année	15,8	13,9	11,9	43,5	28,7	33,3
15-19 ans	66,7	66,7	--	35,7	35,7	--
20-29 ans	52,9	29,4	--	62,1	37,9	38,9
30-44 ans	54,3	37,1	31,6	63,8	46,8	26,7
45 ans et +	9,2	9,2	--	38,9	25,1	35,6
9^e à 13^e année	52,8	47,3	10,5	70,7	55,2	21,9
15-19 ans	28,2	21,8	25,7	30,3	24,2	20,0
20-29 ans	64,6	58,2	11,8	82,1	54,7	34,5
30-44 ans	66,5	59,1	11,8	89,7	73,0	18,7
45 ans et +	48,4	46,2	5,2	70,3	55,1	20,6
Études postsecondaires partielles	69,1	61,7	10,9	81,9	70,0	14,5
15-19 ans	47,8	38,8	12,5	54,3	39,1	20,0
20-29 ans	75,1	59,5	18,5	78,9	65,8	18,3
30-44 ans	80,1	75,6	4,0	92,6	81,2	12,4
45 ans et +	59,7	55,2	9,2	75,0	63,6	13,0
Grade universitaire	83,9	81,3	3,1	85,2	79,5	7,7
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	88,9	88,9	8,3	76,9	69,2	--
30-44 ans	87,3	84,5	--	97,8	91,1	11,4
45 ans et +	74,1	72,4	4,7	81,0	76,2	3,9

Vallée-de-l'Or	56,0	49,7	11,2	70,2	58,4	16,7
Moins d'une 9^e année	17,4	14,4	17,3	37,4	26,1	29,8
15-19 ans	13,3	--	--	13,3	6,7	100,0
20-29 ans	41,4	20,7	50,0	69,0	37,9	50,0
30-44 ans	42,5	37,0	19,4	68,7	49,4	26,3
45 ans et +	12,7	11,0	13,8	30,3	22,7	24,5
9^e à 13^e année	55,6	48,0	13,6	72,5	58,2	19,9
15-19 ans	40,4	31,2	22,6	29,1	21,8	26,7
20-29 ans	61,4	49,7	16,9	83,2	63,5	24,5
30-44 ans	70,7	61,1	13,6	89,1	72,6	18,0
45 ans et +	47,8	43,5	9,1	71,0	57,4	18,9
Études postsecondaires partielles	72,0	64,4	10,2	84,9	74,8	11,8
15-19 ans	54,7	37,3	26,8	60,3	50,7	20,5
20-29 ans	81,8	71,3	13,9	86,9	75,5	14,1
30-44 ans	84,3	77,5	7,5	94,5	84,4	11,6
45 ans et +	53,2	49,7	7,8	76,4	68,3	11,1
Grade universitaire	86,0	83,1	3,3	85,6	80,8	5,6
15-19 ans	--	--	--	--	--	--
20-29 ans	85,1	82,1	7,0	78,6	78,6	--
30-44 ans	96,1	92,1	4,1	96,0	90,1	6,2
45 ans et +	69,4	68,2	--	74,7	69,6	5,1

-- : Une population inférieure à 1 500 au Québec représente une estimation non fiable selon les critères de diffusion de Statistique Canada.

* : Données à utiliser avec prudence, comme un indicateur de tendance. En raison des petits nombres en cause et des arrondissements aléatoires dont ils font l'objet, ces pourcentages peuvent être surestimés.

Source: Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, juillet 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 13 — Revenu moyen d'emploi de la population de 15 ans et plus, selon le sexe, ensemble du Québec, région de l'Abitibi-Témiscamingue et MRC, 2001

	Femmes	Hommes	Femmes/hommes
	\$		%
Le Québec	23 282	34 705	67,1
Abitibi-Témiscamingue	20 197	33 932	59,5
Témiscamingue	20 540	32 168	63,9
Rouyn-Noranda	21 426	35 807	59,8
Abitibi-Ouest	18 765	30 033	62,5
Abitibi	19 582	32 436	60,4
Vallée-de-l'Or	19 849	35 818	55,4

Source: Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, avril 2003.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU 14 — Revenu moyen total de la population de 15 ans et plus, selon le sexe et la tranche de revenu, région de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2001

	Abitibi-Témiscamingue		Ensemble du Québec	
	Nombre	%	Nombre	%
FEMMES				
Sans revenu	5 560	9,6	212 220	7,1
Moins de 9 999	18 490	32,0	832 815	27,8
10 000 à 19 999	15 415	26,7	797 565	26,6
20 000 à 34 999	10 915	18,9	655 480	21,8
35 000 à 59 999	6 085	10,5	396 510	13,2
60 000 et +	1 235	2,1	106 325	3,5
Revenu moyen	18 480 \$		21 286 \$	
HOMMES				
Sans revenu	2 630	4,6	113 880	4,0
Moins de 9 999	10 495	18,3	516 025	18,2
10 000 à 19 999	10 935	19,0	513 380	18,1
20 000 à 34 999	12 770	22,2	684 550	24,2
35 000 à 59 999	14 105	24,5	667 065	23,6
60 000 et +	6 540	11,4	336 545	11,9
Revenu moyen	31 537 \$		33 117 \$	

Source: Statistique Canada. Recensement 2001. Compilations spéciales préparées pour le Conseil du statut de la femme, Institut de la statistique du Québec, mai 2003 et corrigées en novembre 2004.

Ces données sont disponibles pour les 17 régions administratives.

TABLEAU F - Indicateurs de santé selon le sexe, région Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 1998

	Femmes		Hommes	
	Abitibi-Témiscamingue	Ensemble du Québec	Abitibi-Témiscamingue	Ensemble du Québec
État général	ans			
Espérance de vie à la naissance 1989 - 1993	80,2	80,8	72,6	73,6
Espérance de vie à la naissance 1994 - 1998	80,2	81,1	73,3	74,6
	Taux ajusté (5 ans) /100 000 habitants			
Mortalité-tumeurs	176	173	305	292
Mortalité-appareil circulatoire	221 *	199	364 *	340
Mortalité-appareil respiratoire	55 *	46	140 *	102
Mortalité - appareil digestif	22	21	29	33
Mortalité-traumatismes	31 *	18	61 *	38
Mortalité-suicides	9 ***	8	47 *	31
Mortalité-total	608 *	561	1071 *	968
Habitudes de vie	%			
Perception habit.alim. Excellentes/très bonnes	35,9 **	41,3	30,3 **	37,4
Activ.phys. - moins 1/sem	41,2 **	49,3	44,0	46,6
Fumeurs actuels	37,9 *	32,6	39,6	35,4
Alcool élevé (5 fois/an)	17,7 *	12,9	42,7 *	33,9
Excès de poids	26,9	23,8	33,3	32,4
Services sociosanitaires	%			
Test PAP - 15 ans et plus	68,3 *	63,4		
Mammographie- 50 à 69 ans	69,4	64,3		
Info-santé / connaissance - 15 ans +	86,0 *	80,1	71,7	68,9
Info-santé / utilisation - 15 ans +	35,5 *	30,3	16,8	15,9
Vaccin grippe-65 ans et +	34,5	37,4	43,5 **	39,4
Consommation 3 médicaments différents	22,3	21,7	11,3	12,2
Personnes 65 ans et + hébergées	8,3	10,1	5,5	5,7
Santé mentale	%			
Perception mauvaise santé	11,4	11,7	11,5	10,4
Insatisfaction vie sociale	12,3	13,3	12,8	12,8
Détresse psychologique	23,0	22,8	16,4	17,3
Idées suicidaires	3,6 ***	3,9	5,5 **	3,9

* : Donnée statistiquement plus élevée que le Québec

** : Donnée statistiquement plus faible que le Québec

***: Interpréter avec prudence, coefficient de variation allant de 16,5 à 33,3

Source : Eco-Santé Québec 2003

TABLEAU G - Indicateurs relativement à la santé sexuelle des femmes et à la périnatalité, région de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 1996, 1997, 1998, 2000 et 2001

		Abitibi-Témiscamingue	Ensemble du Québec
Infection génitale par chlamydia en 2001	par 100 000	240,4	188,3
Grossesses (1997)			
Nombre moyen	14 à 49 ans	2451	119 550
Indice synthétique	14 à 49 ans	2,23	2,3
Nombre pour 1 000 femmes	14 à 17 ans	18	19,3
	18 et 19 ans	79,4 *	68,8
	20 à 24 ans	143,5 *	112,1
	25 à 29 ans	154,5	149,8
	30 à 34 ans	76,1 **	103,3
	35 à 49 ans	9,7 **	17,1
Fécondité (1996)			
Nombre moyen naissances vivantes	15 à 49 ans	1947	83 641
Âge moyen à la naissance		26,6	28,3
Indice synthé. fécondité	15 à 49 ans	1,8	1,6
Nombre pour 1 000 femmes	15 à 19 ans	27,4 *	16,2
	20 à 24 ans	109,9 *	70,8
	25 à 29 ans	134,3 *	117,3
	30 à 34 ans	63,4 **	80,1
	35 à 49 ans	6,9 **	10,9
Naissance / Scolarité mère (1997)		% des naissances vivantes	
Moins de 11 ans		20	15
11 ans		11	12
12-13ans		26	24
14-15ans		21	23
16 ans et plus		22	26
IVG (1997)		Taux d'incidence par 100 000	
Nombre annuel moyen de cas	14 à 49 ans	379	29 608
IVG pour 100 naissances	14 à 49 ans	19,9	36,1
Indice synthétique IVG	14 à 49 ans	0,3	0,6
Taux sur 5 ans/1000 femmes	14 à 17 ans	8,7 **	12,9
	18 et 19 ans	22,7 **	35,7
	20 à 24 ans	25,6 **	36,9
	25 à 29 ans	15,1 **	25,9
	30 à 34 ans	7,7 **	16,3
	35 à 49 ans	1,6 **	4,3
		Taux sur 2 ans / 100 accou.	
Taux de césarienne (1998)		13,8 **	17,0
Taux de césarienne (2000)		15,2	18,0

* : Donnée statistiquement plus élevée que le Québec

** : Donnée statistiquement plus faible que le Québec

Source: Eco-Santé Québec 2003

TABLEAU H - Victimes de violence selon le sexe et la catégorie d'infraction, région de l'Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2001

		Abitibi-Témiscamingue			Le Québec		
		Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total
Actes criminels							
Infractions contre la personne	Nombre			1 288			73 249
	Taux (par 100 000 habitants)			856,5			987,5
Violence conjugale							
Victimes de violence conjugale		242	44	286	13 977	2 548	16 525
Taux de victimisation de violence conjugale (par 100 000 habitants)		383,6	68,0	223,8	430,8	81,5	259,4
% des victimes de crimes contre la personne		35,4	7,0	21,8	38,8	6,7	22,3
Catégorie d'infractions (%)	Meurtre ou tentative	0,8	0,0		0,4	0,5	
	Agression sexuelle	6,2	0,0		2,2	0,4	
	Voies de fait	64,9	72,7		67,6	69,8	
	Enlèvement ou séquestration	2,1	2,3		1,7	0,5	
	Harcèlement criminel	8,3	4,5		10,1	8,1	
	Proférer des menaces	17,8	20,5		18,0	20,6	
Proportion des victimes blessées		46,7	45,5		45,0	44,7	
Gravité des blessures	Légères	87,6	80,0		85,7	84,2	
	Graves	2,7	15,0		2,9	4,6	
	Mortelles	0,0	0,0		0,2	0,5	
	Inconnues	9,7	5,0		11,3	10,7	
Relation de la victime avec l'auteur présumé	Conjointe conjoint	43,0	31,8		47,1	36,5	
	Ex-conjointe ex-conjoint	47,5	45,5		41,6	43,6	
	Amie ou ami intime	9,5	22,7		11,3	19,9	
Dossiers classés par ou sans mise en accusation	Proportion des dossiers classés	79,3	77,3		91,7	87,2	
	Par mise en accusation	67,2	55,9		82,3	66,9	
	Sans mise en accusation	32,8	44,1		17,7	33,1	

Source : Ministère de la Sécurité publique. Direction des affaires policières et de la prévention de la criminalité. *La violence conjugale Statistiques 2001*, [Louise Motard].

TABEAU 15 — Quelques statistiques sur les femmes dans les lieux décisionnels et consultatifs, Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2003

	Abitibi-Témiscamingue		Québec	
	Femmes	Total	Femmes	
	Nombre		%	
Assemblée Nationale du Québec	-	3	-	30,0
Fonction publique-cadres	23	84	27,4	28,0
Conférence administrative régionale (CAR)	13	46	28,3	29,0
Mairies	6	63	9,5	11,0
Conseils municipaux	126	390	32,3	24,0
MRC (préfets)	-	5	-	12,0
Commissions scolaires				
— Assemblée des commissaires	47	84	56,0	53,0
— Présidence	3	5	60,0	42,0
Cégeps	10	25	40,0	36,0
Universités	9	15	60,0	27,0
Régie régionale de la santé et des services sociaux (RRSSS)				
— Conseil d'administration	5	12	41,7	46,0
— Forum de la population	11	16	68,8	52,0
Établissements de la santé et des services sociaux	96	201	47,8	44,0
Conseil régional de développement (CRDAT)				
— Conseil d'administration	25	77	32,5	29,0
— Comité exécutif	4	15	26,7	27,0
Conseil régional des partenaires du marché du travail (CRPMT)	3	14	21,4	42,0
Association touristiques régionale (ATR)	6	16	37,5	33,0
Conseil régional de la culture (CRC)	11	18	61,1	45,0
Unité régionale des loisirs et sports (URLS)	2	18	11,1	27,0
Conseil du loisir scientifique	3	9	33,3	41,0
Forum Jeunesse	7	14	50,0	53,0
Conseil régional de l'environnement (CRE)	4	7	57,1	30,0
Fédération des caisses populaires	1	7	14,3	20,0
Syndicats				
— UPA	3	20	15,0	14,0
— FTQ	4	20	20,0	28,0
— CSN	3	6	50,0	42,0
Centres locaux de développement	17	75	22,7	27,0

Source : Compilation effectuée par le bureau régional de l'Abitibi-Témiscamingue, Conseil du statut de la femme, novembre 2003.

- : Valeur 0

BIBLIOGRAPHIE

CARLOS, Yvonne. *Des femmes dans les mines – Étude sur l'accès des femmes et des filles aux métiers non traditionnels dans le secteur minier*, Rouyn-Noranda, automne 2000, 107 pages.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Les conditions de vie des femmes et le développement local et régional en Abitibi-Témiscamingue*, collection Femmes et développement des régions, [coordination : Claire Minguy], adresse Web : <http://www.csf.gouv.qc.ca>, Québec, juillet 1999, 68 pages.

EMPLOI-QUEBEC. *Le marché du travail dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Perspectives professionnelles 2002-2006*, 2003, 91 pages.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. Exploitation du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) par la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ), janvier 2004.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. « Les travailleurs indépendants au Québec : ils étaient un demi-million en 1999 et 2000 », [Paul Comtois et Réal Morissette], *Flash-info, Travail et rémunération*, volume 3, numéro 3, juin 2002.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Population selon le groupe d'âge et le sexe, Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 1991, 1996, 2001-2003*, adresse Web : <http://www.stat.gouv.qc.ca>.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC. *Portrait social du Québec. Données et analyses*, collection « les conditions de vie », édition 2001.

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. *Le portrait de santé. Le Québec et ses régions*, adresse Web : <http://inspq.qc.ca>, édition 2001.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. *La violence conjugale, Statistique 2001*, adresse Web : <http://www.msp.gouv.qc.ca>, 2002, 63 pages.

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE. *Statistiques 2002 sur la criminalité au Québec*, 84 pages.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC. *Distribution des effectifs à temps plein 2002-2003 selon le sexe et le programme*, mai 2004.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE. *Rapport annuel d'activités 2002-2003*.

STATISTIQUE CANADA. *Données sociodémographiques en bref, Enquête sur la population active*, octobre 2003.

STATISTIQUE CANADA. *Enquête annuelle des manufacturiers - année 1999*, octobre 2003.

STATISTIQUE CANADA. Recensement 2001, compilations spéciales de l'ISQ pour le CSF, 2003.